Le lien des chercheurs Cévenols

font vive

Avril-Juin 2016
N° 185 - 7 €

Spécial Alès

Des lycéens d'Alès au maquis et à la guerre de libération (1944-1945), Marie-Lucy Dumas

« La vèsto de Dumas », poème politique en langue d'oc de Paul Roustan

Fraissinet-de-Fourques, dessins d'Albert Pauc, fin XIXe siècle

Les protestants d'Alès (1670-1702), William Beck

Défenseurs et détracteurs des courses de taureaux, à Saint-Laurent-d'Aigouze, 1759, Pierre Rolland

Sommaire

- **Des lycéens d'Alès au maquis et à la guerre de libération (1944-1945), Marie-Lucy Dumas,** p. 4
- **La vèsto de Dumas, poème politique de Paul Roustan, proposé par Marinette Mazoyer et commenté par Michel Wienin,** p. 14
- **Un peu de météo en janvier dans la vallée du Luech,** p. 16
- **Les protestants d'Alès, une communauté importante (1670-1702), William Beck,** p. 17
- **Nos lecteurs nous écrivent et questions et réponses,** p. 22
- **Défenseurs et détracteurs des courses de taureaux, à Saint-Laurent-d'Aigouze, 1759, par Pierre Rolland,** p. 25
- **Deux dessins d'Albert Pauc, sur Fraissinet-de-Fourques (48), proposé par Bernard Atger,** p. 28
- **À lire, à consulter,** p. 29

Photos de couverture :

En haut, le lycée Jean-Baptiste Dumas d'Alès avant la guerre, au croisement de la place Henri Barbusse, rue Saint-Vincent, rue Edgar Quinet et rue Docteur Serre. À gauche du lycée, le tribunal, puis l'église Saint-Joseph. Photo parue dans Midi Libre, archives famille Pierre-Albert Clément.

En dessous : la statue de Jean-Baptiste Dumas, à son ancien emplacement.

1889 : inauguration le 21 octobre de ce monument érigé devant l'hôpital, place Saint-Sébastien (future place Dumas, puis place d'Armes, et enfin place des Martyrs de la Résistance, devant la Maréchale). Le coût du monument s'élève à 40 000 F. et celui de l'inauguration à 20 000 F. La souscription publique avait réuni 45 000 F. 1942 : la statue est fondue sous le régime de Vichy.

Fonds Debuisson, documentation du musée d'Orsay. Communication écrite de Mme Larguier, Maire-Adjointe d'Alès, 26 novembre 2002, Base Palissy, ministère de la Culture, 1994.

LIEN DES CHERCHEURS CÉVENOLS
L.C.C. - FONT-VIVE
(Association créée en 1961)
Siège social : 3, Grand Rue
30450 Génolhac

Fondateurs :
Jean Pellet († en 1990),
Pierre Richard († en 1968),
Jean-François Breton († en 1985)
Présidents honoraires
Pierre-Albert Clément († en 2014)
Yannick Chassin du Guerny

Bureau :
Présidente : Marie-Lucy Dumas
Vice-Présidents : Pierre Chante et Michel Wienin
Secrétaires : Marineta Mazoyer et Robert Laganier
Responsable de la communication : Cécile Coustès
Trésoriers : Paul Mazière et Frédéric Boyer

Conseil d'administration :
Patrick Arnault, Bernard Atger, Frédéric Boyer, Pierre Chante, Jean-Marie Comte, Cécile Coustès, Marie-Lucy Dumas, Robert Laganier, Paul Mazière, Marinette Mazoyer, Jean-Gabriel Pieters, Pierre Rolland, Madeleine Souche, Henri Teisserenc, Michel Wienin.

Comité de rédaction :
Bernard Atger, Christine Atger, André Claveirole, Marie-Lucy Dumas, Jean-Gabriel Pieters, Marineta Mazoyer, Pierre Rolland, Nadine Rouayroux, Pauline Roux-Tatto, Madeleine Souche, Michel Wienin.

Conseil scientifique :
Richard Bousiges, Patrick Cabanel, Gérard Caillat, Philippe Charreyre, Jean-Bernard Elzière, Nicolas Faucherre, Catherine Gay-Petit, Rémi Noël, Jean-François Pastre, Olivier Poujol, Daniel Travier.

Courrier postal :
L.C.C. Font-Vive,
3 Grand Rue, 30450 Génolhac
Courriel : contact@cevenols.fr
Téléphone : 07 81 88 88 36
Site Internet : http//www.cevenols.fr

Publication trimestrielle éditée par L.C.C. - Font-Vive, maquette Sébastien Chenaud.
La publication du Lien des Chercheurs Cévenols © est réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes et des communes de Concoules et Génolhac.

La reproduction des articles, dessins, cartes, photographies est interdite, sauf accord de la Rédaction et de l'auteur.

Directrice de la publication :
Marie-Lucy Dumas
C. P. P. A. P. : n° 1110 G 80144 -
ISSN : 0335-6264

Imprimé par Com'impact impression,
85 route d'Uzès, 30100 Alès
Dépôt légal : à parution

Tarifs
Adhésion seule : 5 € ;
Adhésion de soutien : 8 €
Abonnement sans adhésion : 24 €
Abonnement + adhésion ordinaire : 27 €
Abonnement + adhésion de soutien : 30 € minimum

Chèque bancaire ou postal
à l'ordre de L.C.C. - Font-Vive,
3 Grand Rue, 30450 Génolhac
Virements : L.C.C. - Font-Vive
FR23 2004 1010 0902 0001 4C03 012
PSSTFRPPMON
Mise à jour mars 2016

Publication des articles

Les textes seront publiés après sélection du comité de lecture sous forme d'éditions électroniques (site internet et/ou cd-rom) et papier.
L'envoi d'une proposition d'article pour publication implique l'acceptation tacite des conditions suivantes :
les auteurs cèdent à l'association Le Lien des Chercheurs Cévenols le droit exclusif de publier, diffuser et vendre leurs textes sur tout support.
Les textes doivent être originaux et ne peuvent faire l'objet d'une autre publication.

Éditorial

Devenir des archives de Pierre-Albert Clément

Notre ancien président, Pierre-Albert Clément a laissé ses documents de travail, ses cahiers de prises de notes pour ses ouvrages, et des documents originaux, articles de presses et journaux. Il avait exprimé son souhait que tout cet ensemble puisse intégrer un ou plusieurs services d'archives. Son vœu a pu être réalisé grâce aux archives municipales d'Alès. Remercions Jean-François Ducamp et Chantal Duplissy d'avoir accepté une très grande partie de ces documents.

Une première caisse de 30 cm linéaires de coupures de presse, originaux d'articles, dossiers et journaux électoraux, portant tous sur Alès, a d'ores et déjà été apportée aux Archives municipales d'Alès, avec son inventaire établi par notre présidente, Marie-Lucy Dumas.

Actuellement, cette dernière réalise un deuxième inventaire qui porte sur 1,50 m linéaires de documents, comportant essentiellement les petits classeurs de prises de notes de Pierre-Albert Clément pour ses ouvrages majeurs : « Les églises romanes oubliées », « Les foires et marchés » et « Les chemins », et quelques dossiers. Ces documents permettent de visualiser comment travaille un « chercheur-érudit », en suivant les recherches qu'il a menées pour écrire ses ouvrages, les archives qu'il a dépouillées, les croquis, les plans d'église qu'il a dessinés et les personnes qu'il a rencontrées.

Ces notes permettent de comprendre comment il recompose, avec les cadastres, les cartes des anciens chemins, son intérêt pour la toponymie, les poids et les mesures et sa façon personnelle de classer ses idées.

S'il n'y a aucune source inconnue dans ses recherches, il n'en reste pas moins vrai que ses prises de notes sur un sujet peuvent intéresser d'autres érudits. Il eut été dommage qu'elles restassent ignorées.

Dimanche 22 mai : Balade à Mandagout, 9 h 30 - 17 h

9 h 30 (au plus tard) :
rendez-vous devant l'église de Beaulieu, chef-lieu de Mandagout. En venant de Ganges, il vaut mieux traverser le Vigan, puis monter par la D170 et profiter de la superbe vue sur le château au niveau du Mas Fadat et du Serre, plutôt que de couper par la D329 à partir du Rey (route certes un peu plus courte mais très étroite).

Balade du matin :
à l'occasion d'une promenade de Beaulieu au château de Mandagout, en passant par la Cousinarié, la Peyre et le Tour, nous évoquerons l'évolution du paysage «urbain» et «périurbain» du XVIe siècle à nos jours. Les alentours du château, où se trouvaient le village, l'église et le cimetière originels de Mandagout, nous transporteront même jusqu'au XIIIe siècle. Le trajet est quasiment plat, et facile.

12 h 30 :
repas au restaurant La Borie, tarif 25 € tout compris.

Balade de l'après-midi (15 h-17 h) :
par Costubague et la Planque, elle nous amènera dans l'autre vallée de Mandagout qui est aujourd'hui consacrée à la culture des oignons, ressource la plus importante de la commune, lesquels ont pris la place des mûriers d'hier et du chanvre d'avant-hier où furent massivement domestiqués la terre (traversiers) et l'eau (béals). Nous passerons sous le rocher de Courbière dont la légende est remplie de fées et de destins contrariés. Attention, le dénivelé de 300 m rend impossible la balade de l'après-midi pour les personnes à mobilité réduite. De bonnes chaussures sont recommandées.

Inscription obligatoire très vite pour retenir le restaurant au 07 81 88 88 36 ou à contact@cevenols.fr

Des lycéens d'Alès au maquis et à la guerre de libération (1944-1945)

par Marie-Lucy Dumas

Racontée de manière romancée par Jean-Pierre Chabrol dans son premier ouvrage *La dernière cartouche* (1953) et dans *La folie des miens* (1977), puis par Pierre-Albert Clément dans son témoignage sur son arrivée au maquis de Champdomergue[1], la participation de lycéens alésiens aux maquis aux alentours d'Alès, et à la lutte pour la libération d'Alès et des environs, reste à faire. J'ai eu la chance de pouvoir interviewer Pierre-Albert Clément, en 2013, la même année, d'accéder aux archives privées de Jean-Pierre Chabrol, grâce à sa dépositaire légale, Élisabeth Chabrol qui a eu l'amabilité de me les ouvrir, et depuis, au dossier de presse que Pierre-Albert Clément et Cécile Clément avaient réuni sur leur ami et auteur cévenol. Je les remercie vivement.

Pierre-Albert Clément et Jean-Pierre Chabrol au lycée

J'ai connu Jean-Pierre Chabrol au lycée, en octobre 1936. Il venait d'entrer en sixième alors que moi j'étais déjà en cinquième. Après la dernière épreuve du bac 1943, nous avons fait un « monôme » dans les rues d'Alès. Nous défilions les uns derrière les autres en chantant « Formez le monôme ». La police municipale nous a ramassés et amenés au commissariat d'Alès. On s'en est sortis car la fille du commissaire d'Alès a été arrêtée en même temps que nous. On avait manifesté le jour où Philippe Henriot était venu à Alès pour encourager la milice. Avec Jean-Pierre Chabrol nous avions eu la même éducation et la même religion. Moi j'étais pensionnaire au lycée, il n'y avait pas d'eau chaude, on prenait tout de même une douche le jeudi, mais j'étais passé au gant de crin par mon père le dimanche. Jean-Pierre, lui, vivait chez ses parents qui étaient instituteurs à Alès[2].

Jean-Pierre Chabrol avait un peu tendance à «broder», mais on se retrouvait au «Skating», rue des Orts plus pour la drague des jouvencelles que pour le patin à roulettes, ou au «Florida», rue Cavalerie à Alès, pour de premières expériences plus osées. Ou alors en vacances à la plage du pont de Lézan. Et contrairement à ce qu'on pourrait croire, la nostalgie aidant, notre enfance à tous deux n'a pas été un vert paradis. Fils d'instituteurs et d'institutrices, nous devions être les meilleurs mais nous n'étions jamais les premiers, car cela aurait pu ressembler à du favoritisme, et surtout nous n'avons jamais été félicités pour notre travail. Nos parents nous ont volé notre jeunesse.

Un petit carnet rempli de dessins, au passage, Jean-Pierre se moque d'un collègue ou de lui-même. Il est en 3e A.

La distribution solennelle des prix du lycée, année 1935-1936, attribue à Pierre Clément, en 6e A2B le 1er prix de version latine, le 2e prix de mathématiques, le 1er accessit en thème latin, et les 2e accessits en composition française et histoire et géographie. (Source : Bulletin de la Distribution solennelle des prix le 11 juillet 1936, collection privée.)

1 Mon arrivée à Champdomergue, *Lien des Chercheurs Cévenols*, n° 170, juillet-septembre 2012.

2 11 bis Quai Neuf, au premier étage de l'école. Cette école est décrite dans « La Folie des miens », p. 2, édition Folio.

Un dessin des cahiers de Jean-Pierre Chabrol, archives J.-P. Chabrol.

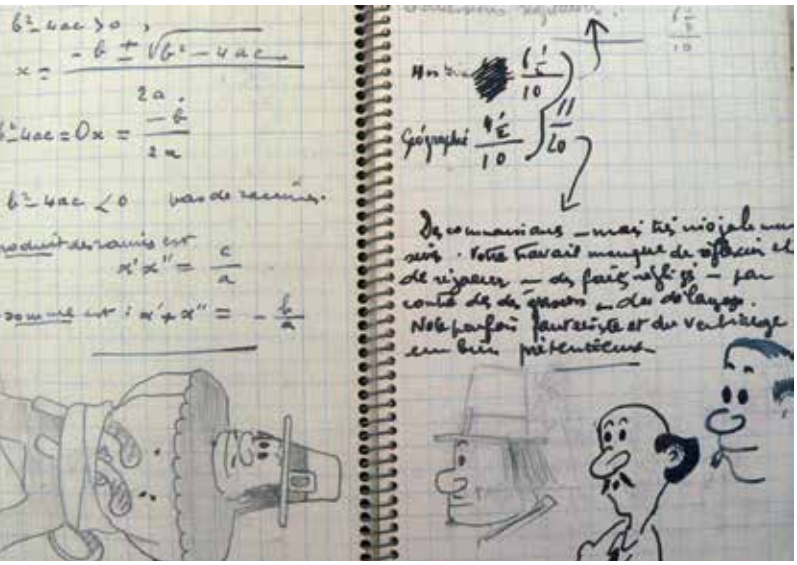

Une autre feuille d'un carnet en 1re A où il a recopié les annotations du professeur d'histoire-géographie sur sa copie.

Carnet scolaire de Jean-Pierre Chabrol :

1941-1942, en classe de première : des notes inférieures à la moyenne, pourtant le proviseur note « *a travaillé régulièrement et progressé convenablement* » ;

1942-1943, en classe de philosophie-lettres : malgré de nombreuses absences aux interrogations écrites, le proviseur note « *élève intelligent, travail et résultats très satisfaisants* », avec une bonne réflexion de son professeur de philosophie « *très bon élève, personnel, travailleur* » et une très mauvaise appréciation de son professeur de dessin : « *absent, se croit sans doute trop fort pour suivre des cours de dessin* ». Le proviseur a quand même noté au dernier trimestre « *peut-être un peu de suffisance* ».

Sources : archives Jean-Pierre Chabrol.

Pierre-Albert Clément :

J'avoue n'avoir jamais ouï parler en ce temps de ses talents littéraires. Par contre, sa réputation de surdoué en dessin lui valait déjà une admiration certaine.

Sa consécration lui est venue, le 5 juillet 1941, lors d'un spectacle mémorable [pour le Secours National] qui avait été présenté dans la vaste salle des fêtes du lycée. Accompagné au piano par Jacky Micot, tout frais éjecté du lycée de Nîmes, Jean-Pierre croquait, le temps d'un morceau de jazz, les silhouettes des professeurs et des responsables, à la grande joie de l'assistance.

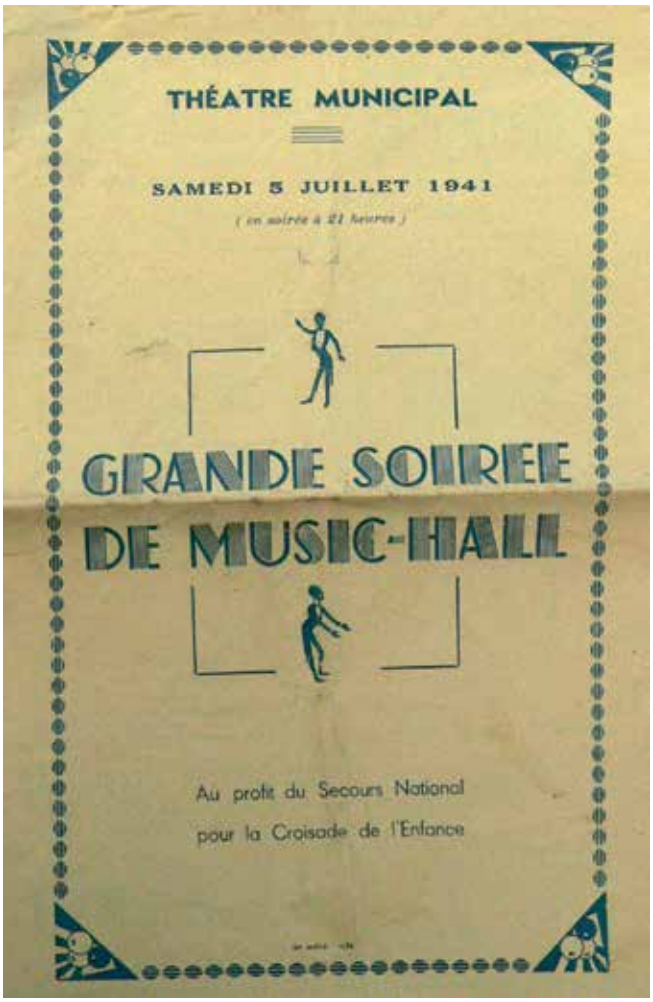

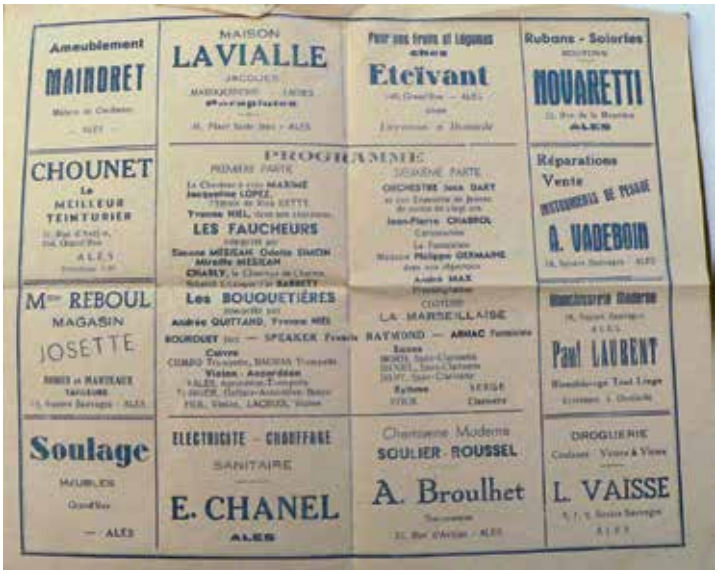

Jean-Pierre Chabrol participe pour la première fois le 10 décembre 1942, au 4e salon de l'Art Cévenol à Alès en présentant 6 œuvres numérotées de 63 à 68 : Maître M., M. X., Le grand café du Luxembourg, Blaise, Café de la Bourse, Dessin humoristique. (Source : plaquette de l'exposition) ; il se retrouve aux côtés de René Aberlenc, Jean Carton, André Chaptal et François Montoro

créateurs de cette association. Participent à cette même exposition, deux personnes de Concoules et Génolhac qui seront exécutées par le maquis de Jean-Pierre Chabrol, début juillet 1944.

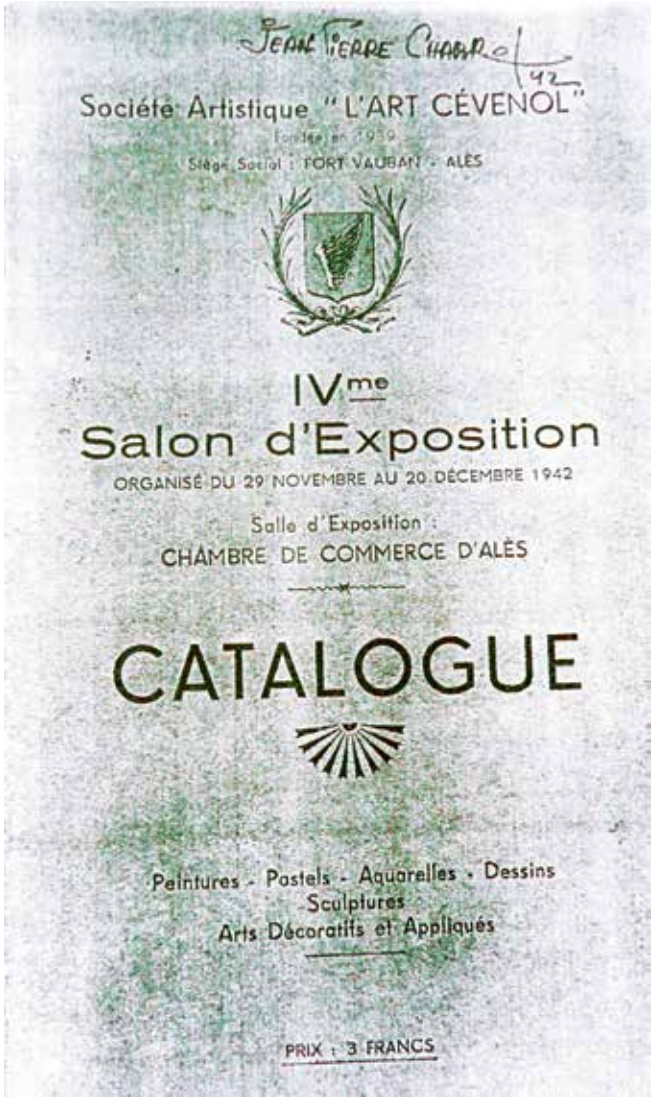
Jean Pierre Chabrol 42

Société Artistique "L'ART CÉVENOL"

Fondée en 1939

Siège Social : FORT VAUBAN - ALÈS

IVme

Salon d'Exposition

ORGANISÉ DU 29 NOVEMBRE AU 20 DÉCEMBRE 1942

Salle d'Exposition :

CHAMBRE DE COMMERCE D'ALÈS

CATALOGUE

Peintures - Pastels - Aquarelles - Dessins

Sculptures

Arts Décoratifs et Appliqués

PRIX : 3 FRANCS

Source : photocopie, archives famille Chaptal (Génolhac).

Un professeur de philo pas ordinaire : René ou Jean Allamigeon (à Alès 1940-1948)

René ou Jean[3] Allamigeon, a fait ses études à Bordeaux après avoir connu le séminaire. « *Il a l'esprit d'un philosophe et coupe le fil en quatre. Avec les familiers d'une naïveté sans bornes. Aussi lorsqu'il racontait ses prouesses amoureuses c'était un immense éclat de rire qui retentissait à l'Écurie* » (ancien nom du restaurant estudiantin), écrit Mme Pigeanne, épouse du docteur Henri Pigeanne, grand ami d'Allamigeon avec qui il entretient une correspondance suivie de 1937 à 1945, à l'Aiguillon-sur-Mer en Vendée. Elle a été déposée aux archives départementales de Vendée (arch. dép. Vendée, 63 J 9).

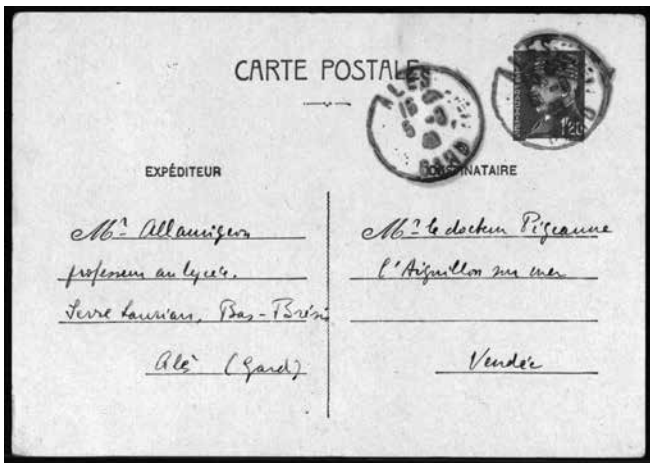
CARTE POSTALE

EXPÉDITEUR

Mr Allamigeon
professeur au lycée,
Terre Lauriers, Bas-Brésis
Alès (Gard)

DESTINATAIRE

Mme le docteur Pigeanne
l'Aiguillon sur mer
Vendée

Ses lettres à son ami sont tout d'abord emplies de demandes de corrections pour le roman autobiographique qu'il est en train d'écrire, et dont le sujet est la perte de la foi d'un séminariste. Peu de références à sa situation matérielle ou morale dans cette période de la guerre, sauf quelques allusions que j'ai relevées.

Après deux années à Auch où il vote socialiste « *sans panache* », et l'agrégation de philosophie, il est titulaire de la chaire de philosophie au lycée d'Alès à la rentrée 1939, ce qui améliore considérablement ses revenus. Il est marié avec Madeleine : « *La température du ménage Allamigeon est excellente depuis la titularisation. Nous avons retrouvé l'équilibre et je crois que c'est définitif.* » Il publie une revue de philosophie, avec 200 adhérents. (Le nom de cette revue et son contenu nous sont inconnus, mais selon Jean-Pierre Chabrol il y publiait les meilleures copies de ses élèves). Quelques rares notations sur le lycée d'Alès parsèment ses lettres à son ami Pigeanne.

Les Maths spé marchent au pas

Le 6 janvier 1940 : « *Pour moi je maintiens pour le moment le moral de l'arrière, faisant ma classe de philosophie. Et je regarde les élèves de Maths spéciales avec un calot tout à fait militaire avec des étoiles, des ixes et encore des étoiles (des étoiles dorées, des étoiles d'argent, selon qu'ils sont cubes, archi-cubes ou simple puissance) faire l'exercice et marcher au pas, en attendant la grande offensive du printemps.* »

3 Pour ses amis de Vendée, il s'appelle René, mais il signe Jean ses lettres officielles et « Philosophe » ses cartes interzones à son ami Pigeanne.

Allamigeon vit dans les livres et la musique

Juillet 1942 : « *Suis sous pression, près du point d'ébullition 99° : un inspecteur général circule dans le lycée. L'ai aperçu ce matin : avait une belle tête de vache. Alors j'ai engueulé mes élèves et ramassé les tabliers sales qui traînaient dans l'étude.* »

Il demeure dans un mazet au Bas-Brésis à Alès, au chemin du Serre-Laurion, « *j'ai un studio de rêve. Décoré des œuvres de Michel-Ange et de Hiroshige etc. malheureusement je n'y suis pas souvent.* » Il s'agit en fait de son bureau - du latin *studium* - décrit par Jean-Pierre Chabrol : « *Côté soleil… la pièce la plus agréable du mazet, la plus grande aussi* », remplie de livres et avec un « *bon phono* ». « *Il n'entrait pas dans cette pièce, il s'y réfugiait et ses murailles de livres l'isolaient du monde* », (p. 55, *La dernière cartouche,* première édition.)

Allamigeon croit encore au Maréchal, en 1942

En août 1942, il écrit à son ami Henri Pigeanne : « *Je suis en ce moment travaillé par le virus réalisme. Tu sais que je suis paysan. Je récolte mon grain. Avec ce grain j'élève un cochon, des poules et je fais du café. L'actualité me passionne. L'Europe en gestation j'espère*[4]*. La vraie. Celle qui comporte une vraie France, une France libre… Nous vivons une époque historique. Il est passionnant de passer en quelques secondes de l'histoire à la spéculation désintéressée.* »

Allamigeon, sa femme et le système D

Le 30 janvier 1944 : « *Madeleine vaque en vraie fermière aux travaux divers de notre exploitation. Elle a terminé ce mois-ci la récolte de 600 kg d'olives. Elle les a ramassées à peu près seule et presque toutes une à une sous les arbres. C'est un travail. Je l'ai un peu aidée pendant les vacances de nouvel an.* »

« Jeune barbu brillant… se révélait être gaulliste »[5]

Jean-Pierre Chabrol décrit celui qu'il appelle « le Barbu », le prof de philo et son épouse, dans leur mazet, au chapitre IV de son livre « La dernière cartouche »[6] et trace le portrait d'un non-conformiste idéaliste : « *Chaque jour, le prof faisait le trajet à vélo. Ce qui contribuait à l'extravagance de son allure : culotte de golf, dos légèrement voûté, béret avancé en visière sur le front comme une casquette, et barbe en pointe. L'hiver il avait le nez rouge. Il était pourtant d'une incontestable sobriété. Quand il arrivait à grandes pédalées et tournait le coin du café du Palais, on disait en souriant :*

– Tiens, voilà le prof de philo, qui descend de sa tour d'ivoire. »

La classe de philo, année 1942-1943

Voilà Allamigeon entouré de ses élèves. La classe n'est pas chargée, en cette époque de guerre. Tenues diverses, cravates pour certains, 18 élèves parmi lesquels ont été recrutés plusieurs résistants : Jean-Pierre Chabrol, Jean Delozon, Harry Lafont, A. Lombard. Fraissinet fait partie de l'expédition vers la frontière espagnole de l'été 1943.

Un Noël de restriction, dessin de Jean-Pierre Chabrol, 27 décembre 1942, archives privées.

4 Une référence au discours bien connu de Pierre Laval du 22 juin 1942 : « *Pour construire cette Europe, l'Allemagne est en train de livrer des combats gigantesques. Elle doit avec d'autres consentir d'immenses sacrifices et elle ne ménage pas le sang de sa jeunesse : pour la jeter dans la bataille, elle va la chercher à l'usine et aux champs. Je souhaite la victoire allemande parce que, sans elle, le bolchevisme demain s'installerait partout.* »

5 Chabrol, Jean-Pierre, *La Banquise*, p. 212.

6 *La dernière cartouche*, 1953. Sa dédicace à Maurice Thorez est explicite : « *À Maurice. Si je n'avais un jour rencontré le Parti, mon destin aurait été celui de Christian, peut-être pire. Au Parti qui m'a sauvé ; qui m'a grandi la vie, au Parti c'est à dire : à toi, Jean-Pierre Chabrol* ». Archives communales d'Ivry-sur-Seine, Fonds Maurice Thorez-Jeannette Vermeersch, cadeaux envoyés à Maurice Thorez par Jean-Pierre Chabrol, référence : 80Z1-4900, consultable en ligne : http://www.fonds-thorez.ivry94.fr/thorez_cin/liste_bdd_documents_cadeaux.php

Archives Jean-Pierre Chabrol
2e rang en bas de gauche à droite : de la Condamine, Thibon, Génin, (pas trouvée), René Allamigeon, (pas trouvée), Jean Delozon, Harry Lafont, A. Lombard.
(La plupart des visages ont pu être reconnus avec une photo des classes de 3e (1940), ce qui donne 14 jeunes qui ont effectué leur scolarité ensemble de la classe de 3e à la philo).
1er rang en haut de gauche à droite : Desprats, Francis Ranc, Bastide, Chabrol, Lombard Henri[7], Bonhomme, (pas trouvé), Pin, Pomel, Fraissinet.

Une allusion à son groupe de jeunes

21 juin 1943 : « *Je t'écris dans la joie de la découverte. Il ne s'agit pas du livre auquel je travaille depuis 10 ans, mais d'une expérience que j'attendais, que nous attendions, je puis dire. Mais de peur de ne pouvoir t'écrire dans les jours qui vont suivre je me hâte de le faire aujourd'hui. Quand tu recevras ce mot, l'expérience sera achevée.* »

Le 12 novembre 1945, Jean Allamigeon, de l'organisation « Combat » atteste :

> *Je soussigné, Jean Allamigeon, professeur de philosophie au lycée d'Alès, agent de renseignement au service de l'organisation Combat de 1941 à 1944, puis chef de service B.F.T.P. pour la ville d'Alès, certifie que Jean-Pierre Chabrol, né à Chamborigaud (Gard) le 11 juin 1925, est entré dans notre organisation de renseignement en octobre 1942. Il a travaillé sous mes ordres jusqu'à son départ pour Paris le 1er octobre 1943. Suivant la filière que nous lui avons donnée il a contacté notre organisation dans cette ville et il a continué son activité clandestine jusqu'à son départ pour le maquis en mai 1944. Tant que je l'ai eu sous mes ordres, j'ai pu apprécier son courage, son dévouement dans diverses missions.*

Dans « La dernière cartouche », Jean-Pierre Chabrol décrit sa première réunion avec le « Barbu » et deux autres élèves déjà recrutés : Harry Lafont et Jean Delozon pour monter un groupe de renseignements.

Les voici, tous les trois, en juin 1942, copains, artistes, et en compétition pour les filles, selon Pierre-Albert Clément.

7 Docteur en droit et fils d'Auguste Lombard qui fût une personnalité ayant pris part à l'exploitation du charbon cévenol et ayant longtemps habité au 64, boulevard Gambetta à Alès. Henri Lombard a été un grand sportif -champion du triple saut du Languedoc-Roussillon- et un des tous premiers plongeurs en spéléologie ce qui lui procura la joie de bien des découvertes en 1950, malheureusement interrompues par son décès, le 8 octobre de cette même année, à l'âge de 25 ans, dans le siphon de la grotte-résurgence du Lirou aux Matelles (Hérault). Courriel de M. Henri Paloc (St-Sébastien-d'Aigrefeuille, 23 juillet 2013).

Un jour de juin 1942, Jean-Pierre Chabrol, Jean Delozon, Harry Lafont.

Source : Parue dans la préface de « Un homme de trop ».

Fin 1942, René Pagès responsable de l'organisation de l'armée secrète de « Combat », dit qu'il a chargé Jean-Pierre Chabrol, un étudiant, de diriger une trentaine de personnes à Alès[8].

Jean Dolezon

Dit « Vincent » dans « La folie des miens ».

Vincent : « *Son ami. Le meilleur. Longiligne, mesuré, pensif, modeste, un fils d'ouvrier, lycéen à la force du poignet, dans le Secondaire parce que sa famille se saignait aux quatre veines.* [...] *Pendant un an ils avaient bricolé dans la liaison et le renseignement aux ordres d'un prof de leur lycée, un penseur chrétien que réveillait la nuit, en cauchemar, le spectre d'éventuels otages. Pour un peu, il aurait fait protéger le fritz isolé dans les ténèbres. Gaulliste scrupuleux. Pas toucher un cheveu de l'ennemi avant le débarquement, avant le signal. Pas drôle. Indics et commissionnaires des Anglais, c'était ça la résistance ? Raser les murs avec la trouille d'oublier le mot de passe – angoisse scolaire, encore !* » (p. 35).

Jean-Pierre Chabrol entraîne Jean Dolezon au maquis. « *Ce départ, une balade. En vélo. Avec le casse-croûte. Un temps de vacances. L'inconscience.* »

Après le maquis, les deux amis ne se sont plus rencontrés. « Une histoire de femme », prétend Pierre-Albert Clément.

8 Vielzeuf, Aimé, *Demain du sang noir…*, Lacour Rediviva, 2007, Rapport de René Pagès, sur les débuts de la résistance alésienne, p. 65.

Harry Lafont

Chabrol et lui sont dans la même classe depuis la 6e comme en témoigne une photo de classe de 1936. Décédé en 2009 à 83 ans, il n'a pas participé au même maquis. On le retrouve sur la photo d'un groupe de jeunes étudiants en classe prépa à Nîmes, entourant des adultes, avec un autre camarade de lycée : A. Lombard (2e à gauche, debout) et Pierre-Albert Clément, le deuxième à droite debout.

Source : Photo prise vraisemblablement pendant l'automne-hiver 1942 à Nîmes, le jeune Pierre-Albert a alors 18 ans, archives famille Clément.

La rébellion des jeunes

Roger Fages, 17 ans en 1944, s'absente du lycée pour aller guider un parachutage d'armes dans la nuit du 10-11 avril 1944. Aimé Vielzeuf cite parmi les résistants venus du lycée d'Alès, une vraie pépinière, le médecin Max Maurel, Albert Pagès, Robert Dugas, Henri Paquier, Diné Lafont, Robert Jonquet, les frères Bruguerolles. La plupart d'entre eux sont passibles du S.T.O., d'être arrêtés dans la rue et expédiés illico en Allemagne. Roger Fages organise des réunions dans un grenier « *auquel ils accèdent au moyen d'une corde*. *Le temps de l'espoir… et du romantisme,* écrit Aimé Vielzeuf, avant de planquer ces jeunes, aux mines à La Grand-Combe, ou à Salindres (usine chimique), puis de les organiser.

Chabrol résistant

Pierre-Albert Clément : « *Jean-Pierre Chabrol n'était pas à ce monôme de 1943. Il nous a raconté par la suite qu'il avait passé la frontière en Espagne, sans chaussettes et en espadrilles, pour rejoindre*

« La France Libre » *et que les gardes-frontières espagnols l'avaient ramené en France.* » Chabrol n'évoque jamais cet épisode dans aucun de ses ouvrages, mais un dessin de son cahier quotidien représente le Canigou et un voyage en train dans les Pyrénées-Orientales, en juillet 1943.

Cependant Henri Pagès le confirme, pour échapper au S.T.O. : « *c'est ainsi que mon fils Albert et quatre de ses camarades : Leyris, habitant quartier d'Alsace, fils d'un ancien maire d'Alès, Jean-Pierre Chabrol le célèbre conteur, et les deux fils Frayssinet de Lédignan, tentèrent l'aventure. Après avoir versé chacun 1000 Fr. à l'indicateur d'Alès, ils se rendirent à Gincla, dans l'Aude, où ils pensaient trouver un certain Antonio German, qui devait leur faire franchir la frontière, moyennant le paiement d'une deuxième somme de 500 Fr.* [German a disparu]… *Les jeunes gens essayèrent de passer par leurs propres moyens ; mais après avoir erré dans les bois pendant trois jours, ils revinrent à bout de vivre et sans chaussures à Alès. Quand, à leur retour, je les retrouvais chez Madame Compan, ils fondirent en larmes tant ils étaient honteux de n'avoir pas réussi*[9]. » (p. 83).

Hiver 43 : Autoportrait en maquisard héroïque, il a déjà trouvé son pseudo : Patrice, comme le Patrice de « L'éternel retour » film de Jean Delannoy, sorti à l'automne 43 sur les écrans parisiens.

Le 1er octobre 1943, il est à Paris en khâgne au lycée Louis-le-Grand où il s'ennuie fermement, rêve de bateaux, compte les jours qui restent avant les vacances de Noël, d'amours impossibles et de faire quelque chose de sa vie. « *Tout naturellement je me suis retrouvé dans un réseau à Paris. Mais j'ai été très vite repéré et j'ai dû reprendre un train dare-dare. Arrivé à Alès je croyais être tranquille, mais on m'a dit que les poursuites continuaient. Alors j'ai pris le maquis* ». (Interview de Jean-Pierre Chabrol, *L'Express Méditerranée,* n° 3, janvier 1971, page 51.) Un raccourci un peu rapide ! Il rentre à Alès au mois de mai et ne part au maquis que le 10 juin. Au mois d'avril, Paris lui sourit plus, il a fait des connaissances : des photos nous le montrent avec des camarades (de classe ? de réseau ?) et d'autres filles, s'amusant. Il croque, à la célèbre école d'art, L'Académie de la Grande Chaumière, de février à mai 1944, des nus, chose à peine imaginable pour un jeune cévenol, à cette époque.

9 *Ibid.*, p. 85.

Autoportrait extrait de son cahier de dessins de l'année 1943.

Pierre-Albert Clément, maquisard « Antoine Dupin »

Il passe son bac en 1942 à Nîmes où il a eu comme professeur de philosophie Étienne Saintenac[10], qui l'a initié aux auteurs modernes, comme Marcel Proust et André Malraux.

Après avoir passé l'écrit, début mai 1944, du tronc commun HEC-Saint-Cyr, j'ai rejoint le maquis FTPF du Bougès. Je suis parti dans un maquis communiste parce que le maquis socialiste n'avait pas voulu de moi ; ils étaient trop nombreux et avaient des problèmes de ravitaillement et d'encadrement.

On peut placer ce départ après le 6 juin 1944.

Pierre-Albert Clément se trouve dans la 7 204e compagnie des Francs-Tireurs-Partisans-Français, dite « la 4 », transformée le 15 juillet 1944 en 7 206e compagnie dite « la 6 », comme « courrier » dans l'organigramme que publie Ange Alva-

10 Étienne Saintenac succède au docteur Salan à la tête des M.U.R. (…) membre de Combat, suspecté, il fut arrêté en mai 1942. Après cinquante jours de prison, il fut libéré en juin suivant et un non-lieu prononcé. En novembre 1942, il est professeur de philosophie au lycée de Nîmes et devient un des responsables de *Combat* pour la ville. Le 28 mars 1944, il est arrêté par la police allemande, déporté à Neuengamme. « Sur le point d'être libéré par l'avance alliée, il périt tragiquement avec 7 000 déportés embarqués dans un bateau, le « Cap Arcona » bombardé dans la baie de Lübeck, le 3 mai 1945. Source : Vielzeuf, Aimé, *Quand le Gard résistait* (1940-1944) tome 1- Le temps des pionniers, Nîmes, Lacour, p. 64.

Portrait de Pierre-Albert Clément
Dessin de Pierre-Albert Clément, en uniforme militaire, archives famille Clément.

rez[11]. Le P.C. se trouve à Champdomergue avec des détachements à Sanbuget, Lézinier et Vimbouches (sous Vialas et Le Collet-de-Dèze)[12]. Mi-1944, son commissaire aux opérations est Georges Bouniol (lieutenant Rolland) et le commissaire aux effectifs est Aimé Vielzeuf (André ou Vasseur). Pierre-Albert parcourt de nombreux kilomètres, reliant les trois détachements entre eux avec des messages ; il s'ennuie un peu « au maquis des intellectuels », comme il dit, en attendant le débarquement allié sur la côte méditerranéenne.

Dans *Au service de la France*[13], Pierre-Albert raconte « l'opération dynamite », à laquelle, épris d'action, il participa pour récupérer des caisses de dynamite dans le magasin des poudres de la Compagnie minière de la Grand-Combe, la nuit du 19 juillet 1944, aux abords du Puits Ricard. « *De 11 h du soir à 5 h du matin, nous nous sommes coltiné des caisses qui pesaient entre 20 et 25 kg. Pas très rompu à ce genre d'effort, j'avais de plus en plus mal aux bras et aux reins mais je ne voulais pas abdiquer, de crainte de devenir la risée de mes camarades dont la plupart étaient mineurs de fond* ». Les caisses doivent être entreposées à la sortie du Collet-de-Dèze, mais un contrordre les amène à repartir avec le camion qui rencontre une colonne allemande. Le chauffeur « Achille » réussit à placer le camion contre la gendarmerie à la sortie du Collet et à se sauver. Les Allemands prennent le camion en remorque et le font exploser plus loin.

Le 19 août son détachement libère la Grand-Combe et la vallée minière de l'Auzonnet. Pierre-Albert Clément raconte le défilé émouvant dans La Grand-Combe, la vibrante « Marseillaise » entonnée par les gars de Champdomergue et « L'Internationale » par ceux de Vimbouches et les reproches du commandant Pierre sur leur tenue et leurs chants[14].

Puis la 7906e s'avance vers Saint-Ambroix. Pendant 9 jours, trois groupes F.T.P. montent la garde et harcèlent l'ennemi, les *Marschgrüppen* qui se heurtent aux barrages établis à l'est de Saint-Ambroix : le Moulinet, La Roque et Saint-Victor-de-Malcap.

Pierre-Albert décrit son action.

Le 25 août, je devais partir pour commander le barrage établi en haut de la Vivaraise sur la R.N. 104 ; puis au dernier moment, pour relayer mon ami Fortuné Laupies, je suis allé renforcer un petit groupe de cinq hommes, posté à la Croix-de-Berguerolles, là où se rejoignent la D51 venant de Saint-Jean-de-Maruéjols et la D37 venant de Potelières. […] *Vers 13 heures nous étions tapis autour de l'ancien château d'eau qui surplombait la route de cinq à six mètres, quand nous avons vu arriver une petite voiture, une 'Simca 5' camouflée* […] *Il s'agissait bien d'une voiture ennemie que nous avons tenté d'intercepter ; mais nos grenades ont explosé avec une ou deux secondes de retard ! Deux cents mètres plus loin, à l'entrée de Saint-Ambroix, lorsqu'il a vu un platane abattu (la veille sur l'ordre de Rolland), en travers de la rue de la République, le conducteur a fait demi-tour. En revenant vers nous, les deux passagers qui nous avaient repérés, nous ont arrosés avec leurs pistolets-mitrailleurs : j'ai reçu une balle explosive dans le coude droit, alors que je tirais sur leur voiture*[15].

11 L'histoire de cette compagnie est retracée par Aimé Vielzeuf, dans *Épopée en Cévennes*, 1976.

12 Alvarez, Ange, *P.C.F-O.S.-F.N.-F.T.P.F. L'épopée patriotique des F.T.P.F. Cévenols*, Nîmes, Lacour, 2007, p. 66.

13 Lanvers, Pierre, *Au service de la France, témoignages*, préface de Pierre Messmer, Paris, LBM, 2007, p. 71-74.

14 Vielzeuf, Aimé, *Épopée en Cévennes, op. cit.*, p. 184.

15 Vielzeuf, Aimé. *Bloc notes*, 1944, *op. cit.* p. 130-134.

Jean-Pierre Chabrol, maquisard « Patrice Louis »

La participation de Jean-Pierre Chabrol au maquis, dure très exactement deux mois et 17 jours, selon ses propres déclarations, en 1945 : du 10 juin au 27 août 1944, en tant que F.F.I. avec le grade de lieutenant.

Une déclaration un peu exagérée du capitaine Roger Toreilles, alias commandant Marcel, le 16 juillet 1949, alors que Chabrol en a besoin pour faire valoir son statut de résistant auprès du journal « *L'Humanité* », atteste que « *le nommé Chabrol Jean-Pierre, né le 11 juin 1925 à Chamborigaud, demeurant 257, rue de Paris à Palaiseau (S) a rejoint le maquis F.T.P. du Gard au Collet-de-Dèze en janvier 1943. A commandé. A participé à de nombreux sabotages et particulièrement aux combats de libération de La Grand Combe, Alès le 21 août et Nîmes le 24 août.* »

Avec Jean Dolezon, comme il le raconte dans « La folie des miens », ils tombent par hasard sur une opération du maquis F.T.P. des Bouzèdes (Vialas) au Collet-de-Dèze, pour désarmer les gendarmes, et embarquent dans le camion des maquisards.

> *Il montait rejoindre les gaullistes, il tombe sur de jeunes mineurs communistes dont le drapeau est rouge, le chant : L'Internationale. Il est parti de la plaine en short et chemisette Lacoste, chaussé d'espadrilles, il se trouve à plus de mille mètres d'altitude au milieu de gaillards goguenards auprès desquels aucune de ses astuces de lycéen ne fonctionne.*[16]

Le 24 juin, il participe au combat de Chamborigaud. À cette occasion, son détachement coupe quelques platanes aux abords du pont de Chamborigaud, ce que n'apprécie par René Évrard, chef du maquis de Vialas, car m'a-t-il dit « *c'était la seule façon de prévenir les ennemis qu'on allait les attaquer !* ».

Jean-Pierre reçoit une citation et une médaille pour son action : « *Le 24 juin à Chamborigaud, étant encerclé par les forces ennemies plusieurs fois supérieures en nombre, a ramené son détachement sur de meilleures positions, puis traversant seul les lignes ennemies, a réussi à établir la liaison avec le gros des troupes et à amener des renforts. Rejoignant à nouveau son détachement, a franchi une seconde fois le cercle ennemi dans le champ de tir d'une mitrailleuse pour reprendre sa place au combat.* » Le général Bergeron commandant la 17e région militaire, le 7 février 1946, lui attribue la Croix de guerre avec étoile d'argent.

À la suite des combats de Portes des 7 et 8 juillet 1944, il est blessé à l'aine à Sanbuget (Lozère) le 13 juillet. Il participe à la libération de Villefort du 18 au 28 août avec la 7211e F.T.P.F. dirigée par le commandant Marcel (Roger Toreilles), puis sa compagnie descend à Alès et Nîmes où certains éléments participent à l'épuration à la villa Silhol, sinistre lieu de torture des résistants. Clément et Chabrol s'y retrouvent, l'un journaliste et démobilisé, l'autre prêt à poursuivre plus avant l'ennemi.

Ces jeunes devenus subitement adultes

Pierre-Albert Clément : « *Je suis sorti de l'hôpital huit jours après et j'ai été affecté à l'hebdomadaire du maquis « Le Volontaire »*[17]*, où j'ai fait mes premiers pas de journaliste.*

Début novembre, j'ai appris que j'avais été reçu second à l'écrit du concours à H.E.C. et Saint-Cyr que j'avais passé en mai 1944. Je pouvais donc choisir entre deux écoles. J'ai finalement opté pour H.E.C. (tous mes copains de promotion du lycée de Montpellier qui ont embrassé la carrière d'officier ont été tués en Indochine ou en Algérie).

En décembre 1944, j'ai quitté le journal « L'Assaut », qui avait remplacé « Le Volontaire » pour suivre la première année d'H.E.C. à Paris.

Bien qu'entré dans un maquis communiste, Pierre-Albert Clément a, dit-il, été rapidement vacciné par le changement de paroles de « La Jeune Garde » où les communistes avaient supprimé l'allusion aux curés, renoncer à « bouffer du curé » sous prétexte de main tendue aux chrétiens.

Chabrol à l'armée, 1er septembre 1944-19 novembre 1945

Jean-Pierre Chabrol est incorporé au 80e R.I. jusqu'au 1er mars 1945, appelé Brigade du Languedoc, qui intègre les commandos issus des maquis et part au camp du Valdahon (Doubs) s'entraîner. Le 80e R.I. fait partie des éléments de réserve générale de la 1re armée du général de Lattre de Tassigny. Il participe à la bataille d'Alsace. Il semble qu'avec une (assez longue) permission, il revient

16 Chabrol, Jean-Pierre, préface à la réédition d'*Un homme de trop*, mars 1998.

17 Hebdomadaire régional des F.F.I.

à Paris et obtient le 3 novembre 1944 une attestation de collaborateur à titre de rédacteur, dessinateur et photographe, au nom de Patrice Louis, du journal *L'Humanité*. Une autre photo le montre à l'école du Parti (communiste), le 27 décembre 1944. Dans son premier écrit de correspondant de guerre, Patrice, s'exclame : « Nous ne voulons pas de galons d'opérette » :

> *Depuis la Libération les F.F.I. luttent. Ils luttent pour leur existence. Il a d'abord fallu se faire reconnaître cette existence. Et ce fut le premier point de gagné. Les F.F.I. devinrent l'armée régulière. […] Et ce furent les grandes discussions pour obtenir les équipements et les armes. Un jour les F.F.I. du Front virent arriver des équipements américains et ils furent habillés de pied en cap. Tout dernièrement un beau matin, les camions pleins d'armes vinrent aux baraquements et les F.F.I. furent armées. On pouvait croire la question définitivement réglée. NON. Il restait à parler des cadres. Des galons. Dès qu'il s'agit de galons, les difficultés surgirent de partout*[18].

Lieutenant au maquis, Jean-Pierre Chabrol finit aspirant dans l'armée régulière.

Le 1er mars 1945, il est muté à l'état-major de la 1re armée (direction du cabinet du général) avec le grade d'aspirant, par ordre de mutation du ministère de la guerre, il y passe son permis de conduire le 24 mars.

Au 87e R.I. il effectue la campagne d'Allemagne (une photo le montre devant la porte de Brandebourg à Berlin, bien après le 30 mai). Pierre-Albert Clément écrit[19] qu'il aurait participé à la libération du camp de Neubrandenburg (près de Ravensbrück) où il aurait rencontré sa première épouse Noëlle Vincensini, ce qui est impossible, ce camp ayant été libéré par les armées soviétiques, le 30 avril 1945. Une lettre du pasteur d'Alès au colonel médecin de l'hôpital de Strasbourg, un protestant aussi, datée du 28 mai 1945, précise même que Jean-Pierre Chabrol « *un Cévenol d'Alès et un chic garçon* » est à Alès depuis deux mois. « *Son esprit aventureux et le désir de voir plus rapidement son père malade l'ont conduit à une certaine irrégularité pour laquelle je sollicite votre indulgence* ».

Pendant l'été 1945, il est au Tyrol à Niederndorf, avec sa compagnie qui défile à Kufstein, sur la grand-place Stadtplatz. C'est dans ces lieux qu'il situe les péripéties de son roman « Les Innocents de mars », qu'il dédie aux 4 « petites » de Neubrandenbourg (dont son épouse Noëlle Vincensini). « *Ce brassage de fiction et de documents dont Chabrol s'est fait une spécialité* » comme l'écrit plaisamment Bertrand Poirot-Delpech à propos de « *La Folie des miens* »[20], a des inconvénients dont le premier a été que Chabrol, lui-même, a donné corps aux versions romancées de sa propre vie.

Quand Pierre-Albert Clément le revoit à Paris en uniforme, il le décrit peu aimablement comme « *un soudard, un reître* »[21].

Enfin démobilisé à sa demande, le 17 novembre 1945, il reçoit une prime de démobilisation de 1 000 F et une bourse pour s'inscrire à la fac. En novembre, Jean-Pierre Chabrol redevient un étudiant, peu assidu, et un collaborateur très présent, parrainé qu'il a été par Jean Coin[22] auprès du dessinateur en chef de « l'Huma », Henri-Paul Gasnier, à qui Pierre-Albert Clément, étudiant en 2e année à H.E.C. boulevard Malesherbes, transporte un carton de dessins de Chabrol, d'Alès à Paris.

En 1965, Pierre-Albert Clément écrit une critique élogieuse des « *Rebelles* » : « *La Cévenne alésienne entre par la grande porte dans la littérature contemporaine* »[23]. En privé, il lui écrit qu'il a repéré deux erreurs dans son ouvrage. Jean-Pierre Chabrol lui répond par une chaleureuse lettre qui commence par « *Vieux frère, heureux vraiment d'avoir de tes nouvelles, pour moi tu sors à peine d'H.E.C…* ».

18 Photocopie de cet article dactylographié sur du papier en tête de la XVIe région militaire, subdivision de Nîmes, état-major, archives Jean-Pierre Chabrol.

19 *Midi Libre,* 3 décembre 2001.

20 *Le Monde,* 25 novembre 1977, « Quelque chose dans le crâne…. La Folie des miens », de J.-P. Chabrol.

21 *Le Dauphiné Libéré,* 7 mars 2002, Vallon-Pont-d'Arc ,« Un défi à la camarde ».

22 Mineur au Martinet (Gard) secrétaire clandestin du P.C. du Gard, il est interné à la prison de Nîmes où il organise de l'intérieur l'évasion lors de l'attaque par le maquis F.T.P. des Bouzèdes, le 4 février 1944. Il devient le responsable politique du P.C.F. pour le Gard. Puis il est rédacteur en chef de *France Nouvelle* et secrétaire général de *L'Humanité*. Selon Pierre-Albert Clément, après avoir été écarté par Maurice Thorez, Jean Coin était revenu au Martinet. Tombé du toit de sa maison, soigné ou mal soigné à l'hôpital, sa compagne a dit qu'il avait été « exécuté par le P.C.F ». Son livre de dénonciation du bureau politique stalinien « *J'en appelle à 100.000 hommes* » (1969) est rare. Jean-Pierre Chabrol en a tiré le portrait de « Dunkerque » dans son roman « La folie des miens ».

23 *Midi-Libre,* 18 juin 1965.

Le document en langue d'oc :

La veste de Dumas

Traduction effectuée par Marinette Mazoyer

LA VÈSTO DE DUMAS (1)

(Sus l'èr de *la Marioun*, de Bigot).

En plaço d'Armo, adematin passave
Tout en sounjant à nosto espousicioun...
Aqueste cop, dintre iéu me pensave,
Segur i'aura quauco novo envencioun...
E n'ère aqui, quand amount sus ma tèsto
Ause Dumas que, sènso galeja,
Me dis : — « Espincho aquelo salo vèsto !
Quouro vendran pèr me la neteja ?

Dins noste Alès, uno espousicioun flamo
Se vai durbi lou vinto-dous de mai :
Veiran pertout de bèllis auriflamo
Flouteja 'u vènt e luse au soulèu gai.
Li Cevenòu, dins sis àbi de fèsto,
Se moustraran tout escarrabiha.
E iéu, pecaire ! emé ma salo vèsto
Sarai aqui lou plus mau abiha !

Sabe pamens, — estènt mèstre en chimio, —
Que manco pas de drogo de tout biais :
Pèr aproupri li pu pàuri roupiho,
Fau pau d'argènt e gaire de travai !
Moussu Gibert a de drogo de rèsto...
Que vèngue eici : segur quand me veira
Sus lis espalo aquelo salo vèsto,
Abilamen me la tenchurara.

(1) Lou famous chimisto J.-B. Dumas a soun estatuo sus la plaço d'Armo, en Alès.

(sur l'air de *Marion* de Bigot[1])

Sur la place d'Armes, ce matin je passais
Tout en songeant à notre exposition...
Cette fois, dans le fond, je pensais,
Il y aura sûrement quelque nouvelle invention...
J'en étais là, quand au-dessus de ma tête,
J'entends Dumas qui, sans plaisanter,
Me dit : « Regarde cette sale veste !
Quand viendront-ils pour me la nettoyer ? »
Dans notre Alès, une belle exposition
Va s'ouvrir le vingt-deux mai :
Nous verrons partout de belles oriflammes
Flotter au vent et briller au gai soleil,
Les Cévenols dans leurs habits de fête,
Se montreront tout guillerets
Et moi, peuchère ! avec ma sale veste
Je serai ici le plus mal habillé !
Je sais pourtant, étant maître en chimie,
Qu'il ne manque pas de produits de toutes sortes
Pour nettoyer les plus pauvres hardes,
Il faut peu d'argent et guère de travail !
Monsieur Gibert a des drogues de reste...
Qu'il vienne ici : il est sûr que quand il me verra
Sur les épaules cette sale veste,
Habilement il me la teindra.

Paul Roustan (1859-1938)

La vèsto de Dumas est un poème paru dans l' « Armana Prouvençau » 1927 (Roumanille, Avignon). Il a été écrit par Paul Roustan (1859-1938), surnom : félibre de Combe-Male. (ou Coumbo-Malo)

Cet auteur né à Puymeras (Vaucluse), a été professeur à Avignon, puis au pensionnat Fléchier Sainte-Barbe à Alès. Il a été président de « L'escolo de la Targo », majoral du Félibrige en 1922.

Son œuvre :

Pichoto istòri de la lengo d'o (1914) : sept contes
Bernassoun : pastorale (1895)
Isai : pastorale
La Joucoundo de Zibo-Zoubo : comédie
Un biòu escapa : comédie
Esther : oratorio en vers (1895)
Lou sèti de Veisoun : drame (1881)
La fiho dòu rei Reiniè : comédie (1921)
Pimparrinets : poésies, inédit
Participation à l'*Armana Prouvençau*

1 Gayte, Francis « Cisco », *Antòni Bigòt, un cançonejaire nimesenc*, Libre-disc, M.A.R.P.OC., Nîmes, 2015. Bigot a repris lui-même l'air de « T'en souviens-tu ? » de Jean-Denis Roche, 1820. C'est une pratique courante, à cette époque, de mettre de nouvelles paroles sur des airs connus du grand public.

— 73 —

Dilun passa, lou bèu jour de la fiero,
Entour miejour, davans moun pedestau,
Sèns se geina, quatre o cinq bugadiero
Risien de iéu e resounavon mau.
Ah ! coume avien tóuti la lengo lèsto !
« Ohé ! Dumas, cridavon, sacrebiéu !
Baias-nous dounc aquelo salo vèsto,
La tremparen dedins noste leissiéu ! »

Lou Bourniclet, un long raubo-galino
Que toujour cerco à faire un marrit cop,
En me mandant un caiau sus l'esquino,
De-vèspre, aièr, me cridè coume acò :
« Moussu Dumas, la causo es manifèsto :
Degun pòu plus aro vous aluca ;
Es vergougnous ! Sus vosto salo vèsto,
Vesès un pau ço que i'an empega ! »

Siéu bèn countènt de vèire cènt floureto
Aqui davans à mi pèd s'espandi ;
Aquéu jardin en tóuti fai lingueto ;
Acò 's proupret ; lou mounde n'es candi
E voulountié pèr espincha s'arrèsto ;
Mai se d'asard guignon de l'iue vers iéu,
Moun ome, ai crento emé ma salo vèsto
E, s'ère lèst, vite m'esbignariéu ! » —

D'entèndre acò, iéu sabiéu plus ounte ère !
De tau plagnun m'avien tranca lou cor !
— Escoutas-me, Dumas, respoundeguère,
Lis óublidous repararan si tort...
Presentarai vosto justo requèsto
I gènt d'Alès, à soun conse Valat...
Netejaran aquelo salo vèsto
E vous veirés de-nòu refistoula !

PAU ROUSTAN.
4e de Mai 1926. *Majourau dóu Felibrige.*

Lundi dernier, le beau jour de la foire,
Vers midi, devant mon piédestal,
Sans se gêner, quatre ou cinq lavandières
Riaient de moi et déraisonnaient.
Ah ! Comme elles avaient toutes la langue leste !
« Ohé ! Dumas, criaient-elles, sacrebleu !
Donnez-nous donc cette sale veste
Nous la tremperons dans notre lessive ! »
Le Bourniclet, un grand voleur de poules
Qui cherche toujours à faire un mauvais coup,
En me lançant un caillou sur le dos,
Hier au soir, me cria ainsi :
« Monsieur Dumas, la chose est manifeste.
Personne maintenant ne peut plus vous regarder.
C'est honteux ! Sur votre sale veste,
Voyez un peu ce qu'on lui a collé ! »
Je suis bien content de voir des centaines de fleurettes
Là devant, à mes pieds s'étaler ;
Ce jardin à tous fait envie ;
C'est bien propre ; les gens en sont épatés
Et volontiers pour regarder s'arrêtent ;
Mais si par hasard ils jettent un œil vers moi,
Mon brave, j'ai honte avec ma sale veste,
Et, si j'étais leste, vite je m'esquiverais !
En entendant cela, je ne savais plus où j'en étais !
De telles plaintes m'avaient fendu le cœur !
« Écoutez-moi, Dumas, ai-je répondu,
Les oublieux répareront leurs torts...
Je présenterai votre juste requête
Aux gens d'Alès, à son maire Valat...
Ils nettoieront cette sale veste
Et vous serez à neuf tout rafistolé ! »

Quelques remarques de Michel Wienin

La langue est du provençal mistralien standard, riche et de bonne facture, mais pas spécifiquement alésien ou cévenol. C'est le cas de tous les écrits de cet auteur né dans le Vaucluse et toujours proche du noyau central du Félibrige.

Le thème de la statue qui se plaint de son abandon et des pigeons venant la conchier, est des plus classiques, au début du XXe siècle, il est vrai que ce genre de mobilier de jardins, s'est largement multiplié sous la IIIe république. Nous sommes, par contre, ici dans un contexte politique particulier : Paul Roustan était un religieux (frère Théophile de Jésus chez les Frères des Écoles Chrétiennes), disciple de frère Savinien, et il appartient au félibrige provençal, de tendance très conservatrice. Il a été, jeune, un ami de Roumanille (royaliste notoire...), et professeur de littérature dans un établissement privé, créé par un évêque d'Alès, et réputé pour son enseignement et son recrutement aristocratique, puis bourgeois et traditionaliste... Or, Alès vient, en mai 1925, d'élire comme maire Fernand Valat, un communiste ! La droite locale a dû mal à digérer la défaite, et les critiques et dénonciations systématiques ne manquent pas dans une partie de la presse, alors. En dénonçant l'inaction d'une municipalité détestée sur un point anecdotique,

Paul Roustan participe à cette campagne contre Fernand Valat. Jean-Baptiste Dumas est un savant reconnu, une personnalité inattaquable. Connu pour ses affinités modérées aux bonapartistes, il a été ministre de Napoléon III et représente la droite, républicaine ou non, qui vient de « *prendre une sale veste* ». Sous la plume d'un professeur de littérature, la répétition de cette expression un peu triviale ne peut être que voulue. Le message contenu, en arrière-plan, est clair et tout à fait dans la ligne de celui de l'affichette « *As éléturs d'Alès et dé la campagno* » du dernier numéro de L.C.C. (184) : ces rouges sont incapables d'entretenir seulement ce que leurs prédécesseurs nous ont légué ; tout est en train de se dégrader… Il faut nettoyer cette sale veste. L'appel final au maire Valat (qui n'a donc rien fait, ni sans doute vu jusqu'à présent) permet juste d'éviter que le poème n'apparaisse pas trop comme un simple pamphlet politique et respecte l'apolitisme officiel du Félibrige qui est une association loi 1901, dont l'article 3 des statuts interdit tout soutien ou prise de position en faveur d'un parti politique.

La statue de Dumas part de la Place des Martyrs pour aller devant le lycée Jean Baptiste Dumas, février 2013. Photo Midi Libre

Un peu de météo, en janvier, dans la vallée du Luech

Éléments rassemblés par Jean-Louis Attard

Chamborigaud, journal d'Antoine Teissier, sieur du Rouzier[1]

janvier 1638

dimanche 3 : … se trouva au matin y avoir un pan de neige et tout le jour tomba aussi de la neige jusque vers le soir qui se changea en verglas…

mardi 12 : … la neige fut demeurée où le soleil ne pouvait pénétrer et où le vent l'avait amoncelée…

vendredi 15 : … sur les 10 heures du matin tombèrent de gros flocons de neige…

samedi 16 : temps clair et luisant, extrêmement froid et glacial…

mardi 19 : il y eut un demi pan de neige

mercredi 20 : au matin il y eut 2 pans et demi de neige

suit une période de temps « froid et glacial »

jeudi 28 : …la neige fondit assez lentement tout le jour et glaça la nuit…

mercredi 3 février : …au matin il n'y eut point de neige en notre lieu ni circonvoisins à cause que la nuit précédente avait été fort douce.. j'allai à Terrefolle pour voir ce que la neige y avait fait, y ayant fait grand mal…

Cahier de doléances 1789

« … le revenu … qui a d'ailleurs diminué du quart par l'effet de la neige qui tomba la nuit du 8 au 9 du mois de janvier dernier et qui s'étant amoncelée et gelée par coucher sur les arbres, son poids ébrancha une très grande partie des mûriers, des châtaigniers, des fruitiers, et des vignes qui sont en échalas, et ensuite le dégel occasionna l'éboulement de partie des murailles qui soutiennent la terre dans les endroits situés sur des coteaux… »

1 Mémoires de l'Académie de Nîmes, tome 15, 1892, http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34387869z/datehttp://gallica.bnf.fr/ark:/12148/cb34387869z/date

Les protestants d'Alès, une communauté importante (1670-1702)

William Beck

La Réforme a atteint la ville d'Alès dans le courant du XVIe siècle, la diffusion de ce courant du christianisme a été rapide à travers différents lieux en Europe, et les Cévennes ont été un foyer propice à une implantation solide. Alès, souvent considérée comme la « capitale des Cévennes », n'a pas fait exception pour ce qui est de l'influence de la Réforme, qui reste importante. Cet article est tiré du mémoire de master que j'ai rédigé et qui est consacré au destin des protestants dans la ville d'Alès, durant la période entourant la révocation de l'édit de Nantes par celui de Fontainebleau. Puisqu'un article est, bien entendu, plus bref qu'un mémoire de 200 pages, nous essayons ici de nous concentrer sur la place des protestants dans la période de la proclamation de l'édit de Fontainebleau, et leur place dans la société alésienne.

Une domination démographique très nette

Afin de mieux cerner l'importance de la ville d'Alès dans cette zone du Languedoc, il convenait d'étudier les registres pastoraux[1] et paroissiaux pour déterminer le volume démographique de la cité et son poids dans cette zone[2]. Cela permet aussi de faire le point sur la proportion religieuse dans la ville. L'analyse comporte une part d'interprétation, puisqu'aucun recensement n'existait à cette époque[3], celle-ci ne prétend donc pas apporter un nombre d'habitants précis à la ville, élément presque impossible à déterminer, à la vue des sources que nous avons à disposition. Nous pouvons, néanmoins, estimer la population globale et la proportion d'habitants des deux communautés à partir des baptêmes dont nous avons décompté le nombre sur des années sélectionnées spécifiquement, certaines autres années étant particulièrement fragmentaires, elles n'ont pas été incluses dans notre étude visant à voir l'évolution démographique sur la période étudiée. Les autres chiffres, des mariages et des décès, peuvent servir à mesurer d'autres éléments, comme l'accroissement de la population ou le taux de mariage dans les deux religions. Le tableau récapitule les chiffres relevés après examen des registres paroissiaux et pastoraux, sans ajustement des années incomplètes.

Tout d'abord, il est bon de justifier le choix qui est le nôtre quant aux dates retenues pour élaborer ce tableau. L'étude à la base de ce travail s'étant concentrée sur la période 1675 à 1702, il nous a fallu déterminer quelles dates étaient les plus intéressantes du point de vue de l'évolution démographique. Pour qu'un postulat de départ soit établi, nous avons choisi la date la plus ancienne disponible pour chaque religion dans la limite des bornes définies dans un premier temps. Pour les protestants, 1670 a été choisie et pour les catholiques c'est 1677 qui s'est imposée, le registre précédent n'étant pas disponible. L'année 1677 est incomplète du côté protestant, ce qui ne nous a pas

1 Archives municipales d'Alès, E2-4-5 : baptêmes, mariages et sépultures des catholiques (4 Janvier 1677 - 2 Juin 1692 et du 1er janvier 1702-décembre 1712) ; archives municipales d'Alès, affilié à E1, baptêmes, mariages et sépultures des protestants (1668-1685). Les années retenues font partie de ces registres.

2 Alès se situe au carrefour entre le sud des Cévennes et le nord du Bas-Languedoc.

3 Il existe un dénombrement de la part de l'abbé de Saulx.

Années	Baptêmes	Sépultures	Mariages
1670	196	91	34
1677 (du 18 juin au 31 décembre)	109/150	97/68	14/23
1684	165/160	106/55	34/35
1685 (du 1er janvier au 27 mars)	43/203	19/138	8/44
1686	0/367	0/138	0/44
1702	0/299	0/195	0/61

1er chiffre : protestants, 2e chiffre : catholiques

permis de disposer d'un chiffre net et précis pour cette année, tout comme pour l'année 1685 qui est également incomplète. Même si l'on prend en compte la révocation en octobre, il nous manque un peu plus de six mois où les protestants n'étaient pas encore rayés des registres officiels, la mauvaise conservation des registres pastoraux ne permet pas d'avoir les données de certaines années de manière complète.

Malgré ces problèmes, nous pouvons déduire une bonne quantité d'éléments intéressants de ces chiffres avec, en premier lieu, ceux des baptêmes en tenant compte de leur évolution. Nous pouvons constater que les baptêmes chez les protestants connaissent une stagnation, puis une baisse[4], même si l'année 1685 est délicate à interpréter, même dans l'éventualité où nous tenterions de reconstituer la natalité de l'année sur les mêmes bases que 1677. L'évolution qui nous en apprend le plus reste celle des baptêmes catholiques car si l'on regarde le tableau, l'augmentation de leur côté est très régulière. Ce fait est très certainement dû à des conversions plus précoces, qui restent faibles, puis aux conversions massives qui achèvent de confirmer cette envolée. Le chiffre qui est le plus parlant quant à l'impact de la révocation se situe entre 1684 et 1686, car, si l'on prend le dernier chiffre total que nous avons pu observer chez les protestants sur une année, celui de 1684, puis que l'on prend le nombre de baptêmes chez les catholiques en 1685, dernière année avant la révocation, et enfin que l'on ajoute ces deux chiffres, nous obtenons le nombre presque exact de baptêmes des deux communautés – anciens catholiques et nouveaux convertis – réunies en 1686[5]. Cela peut nous apprendre plusieurs choses, comme l'impact faible de l'exil ou le côté relativement tardif des conversions. Ces éléments se recoupent avec différents ouvrages ou études qui nous parlent de démographie de la ville, de l'exil ou des conversions. Selon Hélène Pradille[6], ce sont 5 % des protestants cévenols qui choisissent l'exil, quand Philippe Joutard donne les chiffres de Samuel Mours[7] qui parle de 8 %. Ce dernier fait le comparatif avec ce phénomène au niveau national qui voit 24 % des protestants quitter le royaume, cela confirme la spécificité du milieu cévenol, qui se prête plus à la clandestinité que bien des zones désenclavées en France.

Pour ce qui est de la démographie, à présent, plusieurs chiffres sont à recouper pour tâcher d'avoir une estimation de la population qui soit fiable. Tout d'abord, Marcel Bruyère[8] nous parle de la proportion entre les deux religions dans la ville à la fin du XVIe siècle avec 2/5 de catholiques et 3/5 de protestants, cette proportion semble rester sensiblement la même une fois arrivée à la période choisie, après avoir connu des soubresauts durant la première moitié du XVIIe siècle, au gré des conflits religieux entre la couronne et le duc de Rohan. Essayons de recouper avec les informations données par Marcel Bruyère dans son ouvrage[9]. Le chanoine se sert d'un document de l'abbé de Saulx décrivant la situation de la démographie d'Alès en 1691. Ce document[10] nous apprend que la ville compte 1796 feux, 3 768 communiants dont 1 722 anciens catholiques et 2 046 nouveaux convertis. La ville contiendrait en tout 5 307 personnes d'après les décomptes de l'époque. Si nous mettions en place la méthodologie voulant que l'on multiplie par 4 ou 5 le nombre de feux pour avoir le nombre d'habitants, nous aurions pour résultat entre 7 184 et 8 980 habitants, la différence semble grande et il semblerait que les chiffres avancés par Marcel Bruyère et l'abbé de Saulx sous-estiment la réalité. La proportion de catholiques et de protestants se recoupe presque avec les 3/5 et 2/5 initialement prévus, le surplus d'anciens catholiques est-il la conséquence de la fuite de certains protestants ? Si cela était le cas, nous décompterions près de 215 personnes qui auraient pris la fuite, ce qui représenterait environ 9,5 % de la population, nous nous rapprocherions du chiffre de Samuel Mours, mais nous dépasserions celui d'Hélène Pradille assez largement. Certaines de ces pertes démographiques peuvent ne pas être dues à la révocation, le chiffre est donc à prendre avec précaution. Le nombre de 2 046 nouveaux convertis est aussi étrange puisque

4 Si l'on compense les manques de l'année 1677 en supposant que la natalité est la même dans les périodes manquantes que dans celles que nous avons pu dépouiller, nous arrivons à environ 203 baptêmes, chiffre dans la lignée de celui de 1670.

5 Respectivement 368, en ajoutant les deux nombres, et 367 pour 1686.

6 Pradille, Hélène, *La répression des nouveaux convertis en Languedoc de 1670 à 1717*, 1999, p. 9-10.

7 Joutard, Philippe (dir.), *Les Cévennes. De la montagne à l'homme*, 2002, p. 133.

8 Bruyère, Marcel, *Alès, capitale des Cévennes*, 2008 (rééd. 1948), p. 172

9 Bruyère, Marcel, *op. cit*, 2008 (rééd.1948), p. 269.

10 A été repris dans : Saugrain, Claude-Marin, *Nouveau dénombrement du royaume, par généralitez, élections, paroisses et feux, : où l'on a marqué sur chaque lieu les archevêchez, évêchez, universitez, parlemens, chambres des comptes, cours des aydes, cours et hôtels des monnoyes, bureaux des finances, maîtrises des eaux et forêts, capitaineries des chasses, amirautez, présidiaux, bailliages, sénéchaussées, prévôtez, vicomtez, châtellenies, vigueries, juges-consuls, maréchaussées et autres justices royales ; les bureaux des droits des aydes, gabelles et greniers à sel, douannes et traites foraines ; les lieues de distance de Paris aux autres villes du royaume*, Paris, P. Prault, 1735.

l'étude de Michée Huguet[11] sur les abjurations a démontré que le nombre de ces abjurations a été de 1 226[12] entre l'été 1677 et mai 1687, d'où viennent donc ces 820 autres nouveaux convertis ? Nous pouvons émettre des hypothèses, comme le fait que ce surplus peut être dû à une forte immigration venue des campagnes voisines, ou qu'il puisse s'agir des enfants de moins de 14 ans, pouvant être non comptabilisés. L'état actuel des recherches ne permet d'avoir aucune certitude si ce n'est que les protestants alésiens étaient plus nombreux que les catholiques, si l'on ne parle que de démographie. Cet aspect démontre la très forte implantation du culte réformé dans la ville et rejaillit sur d'autres aspects de la vie en communauté et c'est pour cette raison que nous abordons maintenant l'impact sur la politique locale de cet état de fait.

La place des protestants dans la politique locale

La ville d'Alès est régie par un conseil consulaire qui dispose d'une composition misant sur l'équilibre des religions. Ce système est hérité de la période qui a suivi l'édit de Nantes en 1598, et est une évolution d'un mode de gouvernance qui perdure depuis le XIIIe siècle. Pour maintenir une équité entre protestants et catholiques, mais aussi entre les corps de métiers de la ville, le système d'élection est assez complexe et met en place deux élections, en vérité. La première étape est la désignation des électeurs « pomelaires » puis, en second lieu, celle des consuls à proprement parler. Les électeurs pomelaires sont désignés parmi un groupe de seize personnes, quatre par électeur. Les électeurs vont ensuite élire seize personnes comme candidats pour être premier, second, troisième et quatrième consuls. Si une année les premier et troisième consuls sont protestants, et les second et quatrième consuls sont catholiques, l'année suivante ce sera l'inverse, l'alternance est, donc, de rigueur. En fait, ce système reste en vigueur jusqu'en 1679. Les mesures antiprotestantes se faisant plus intrusives, le système évolue et les protestants sont, peu à peu, sortis des fonctions politiques, s'ils ne sont pas convertis.

Voyons le déroulement d'une élection-type qui aurait pu avoir lieu entre 1670 et 1679[13]. Les étapes sont relativement nombreuses pour en arriver à seulement quatre élus. Afin de synthétiser ces étapes, nous allons nous appuyer sur le schéma. Il est inspiré de celui de Rachel Aupetitgendre-le Thuaut[14], mais nous avons pris soin de l'universaliser, afin qu'il puisse correspondre à n'importe quelle année avant 1679. À noter chaque couleur désigne des postes qui ont la même religion sur une même année, l'alternance se fait chaque année, donc si une année les protestants sont « bleus », l'année d'après ils seront « rouges » et ainsi de suite. La parité est également respectée entre membres des échelles de métiers[15].

Préserver l'équité est important à un point tel que pour y parvenir, on n'hésite pas à permettre à des personnes d'échelles inférieures d'accéder à des postes de consuls qui leur seraient fermés autrement. Petit exemple, si personne, parmi les catholiques, n'est en mesure de prendre la fonction de 1er consul dans les échelles de métiers spécifiques, on prend des personnes de l'échelle en dessous, au lieu de donner la charge à un protestant de la bonne échelle. Cet exemple est d'ailleurs assez parlant et est une très bonne ouverture pour la dernière partie de notre propos, qui sera consacré au statut social des protestants d'Alès. Car, si démographiquement les protestants sont en plus grand nombre et semblent avoir la possibilité de peser un peu plus sur la politique locale, l'analyse de leur situation permet de voir que le niveau de vie est également concomitant avec ces données.

Des statuts sociaux différents

L'étude des sources nous a permis de déterminer une certaine différence entre la situation socio-économique des protestants et celle des catholiques. Plusieurs aspects étudiés ont été pris en compte pour arriver à une conclusion.

En premier lieu, il apparaît très clairement qu'une différence dans la position sociale existe entre catholiques et protestants. Il faut rapprocher ce postulat de ce que nous avons pu découvrir précédemment – concernant les échelles de métiers et l'alternance politique – et y voir une base sur

11 Si nous retenons une ville de 8 000 habitants, avec 3/5 de protestants, ce qui semble le plus probable, le nombre d'abjurés potentiels est largement au-dessus du nombre d'abjurations trouvées, même si l'on compte les très jeunes enfants.

12 Huguet, Michée, *Les abjurations à Alès de 1677 à 1712*, 1987, p. 17.

13 1679 est la date de fin du mi-partisme et représente la date la plus proche permettant de mesurer l'influence protestante sur la politique d'Alès.

14 Aupetigendre-le Thuault, Rachel, *Le fonctionnement des institutions locales à Alès entre 1598 et 1629*, Bibliothèque de l'école des chartes, 2002, p. 593.

15 Voir schéma.

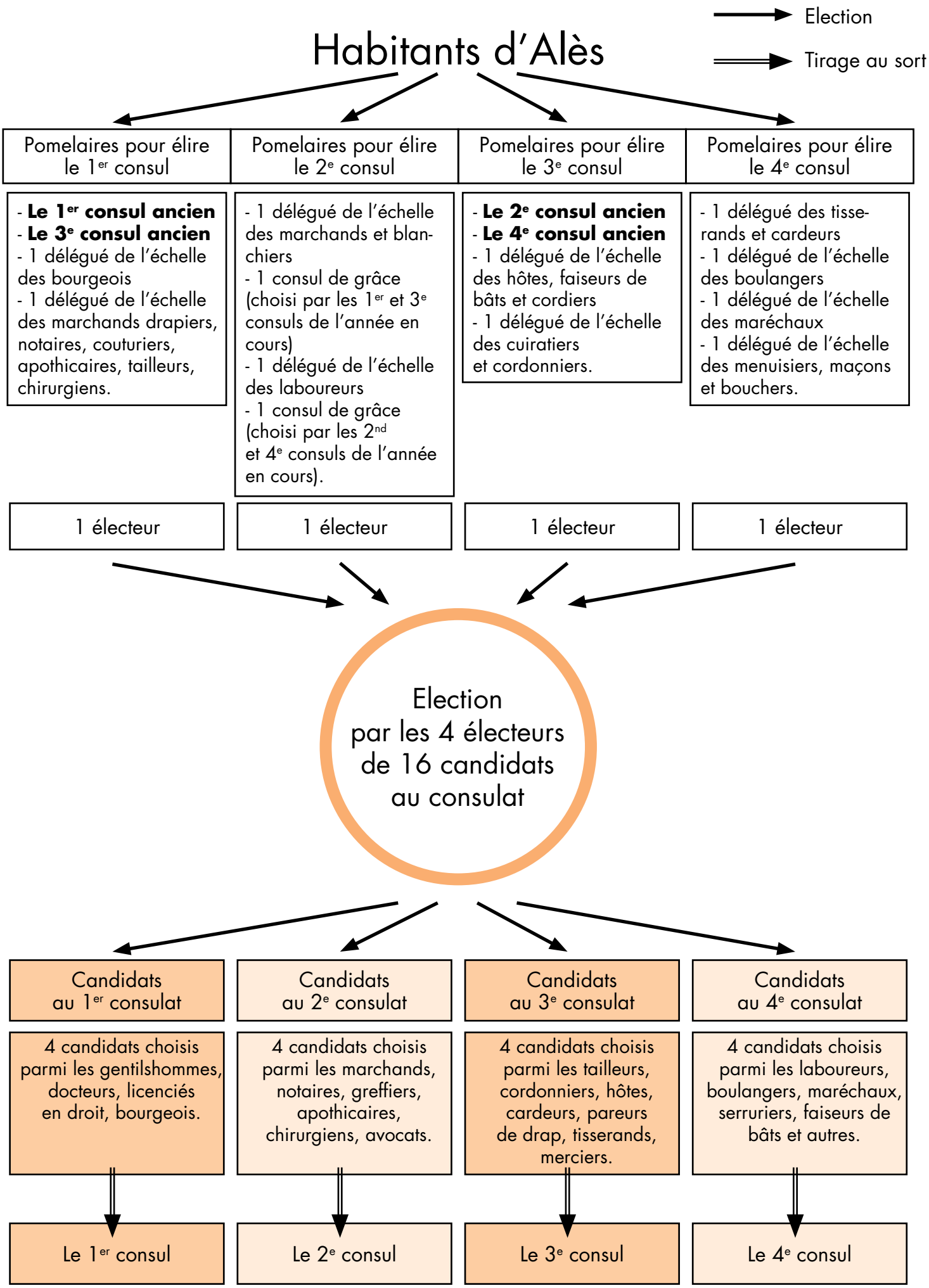
Election
Tirage au sort
Habitants d'Alès
Pomelaires pour élire le 1er consul
Pomelaires pour élire le 2e consul
Pomelaires pour élire le 3e consul
Pomelaires pour élire le 4e consul
- Le 1er consul ancien
- Le 3e consul ancien
- 1 délégué de l'échelle des bourgeois
- 1 délégué de l'échelle des marchands drapiers, notaires, couturiers, apothicaires, tailleurs, chirurgiens.
- 1 délégué de l'échelle des marchands et blanchiers
- 1 consul de grâce (choisi par les 1er et 3e consuls de l'année en cours)
- 1 délégué de l'échelle des laboureurs
- 1 consul de grâce (choisi par les 2nd et 4e consuls de l'année en cours).
- Le 2e consul ancien
- Le 4e consul ancien
- 1 délégué de l'échelle des hôtes, faiseurs de bâts et cordiers
- 1 délégué de l'échelle des cuiratiers et cordonniers.
- 1 délégué des tisserands et cardeurs
- 1 délégué de l'échelle des boulangers
- 1 délégué de l'échelle des maréchaux
- 1 délégué de l'échelle des menuisiers, maçons et bouchers.
1 électeur
1 électeur
1 électeur
1 électeur
Election par les 4 électeurs de 16 candidats au consulat
Candidats au 1er consulat
Candidats au 2e consulat
Candidats au 3e consulat
Candidats au 4e consulat
4 candidats choisis parmi les gentilshommes, docteurs, licenciés en droit, bourgeois.
4 candidats choisis parmi les marchands, notaires, greffiers, apothicaires, chirurgiens, avocats.
4 candidats choisis parmi les tailleurs, cordonniers, hôtes, cardeurs, pareurs de drap, tisserands, merciers.
4 candidats choisis parmi les laboureurs, boulangers, maréchaux, serruriers, faiseurs de bâts et autres.
Le 1er consul
Le 2e consul
Le 3e consul
Le 4e consul

laquelle nous pouvons nous appuyer pour affirmer que les protestants semblaient avoir une importance sociale et professionnelle globalement plus importante que les catholiques. Cet aspect semble aussi à l'origine de tensions, notamment lors des délibérations consulaires, qui mettaient en avant des conflits d'ordre financier, entre catholiques et protestants.

Ainsi, après la révocation, le problème de la gestion des dettes des deux anciennes « factions », désormais théoriquement unies, pose un problème aux anciens catholiques. En cause, selon eux, le fait que les – anciennement – protestants étaient plus riches, et que le fait de mutualiser toutes les dettes était injuste. La mention qui semble la plus intéressante parle de la différence de condition financière et sociale entre protestants et catholiques avant la révocation, il s'avère que les actuels nouveaux convertis étaient « *plus riches que les A.C., pour la plupart miséreux*[16] ».

Une remarque de l'intendant Nicolas de Lamoignon de Basville, laisse à penser que les protestants sont plus nombreux dans les corps de métiers qui génèrent le plus de revenus, ou le plus de richesses pour la province du Languedoc, et, plus précisément dans le diocèse d'Alès[17]. Cela pourrait encore appuyer notre propos, selon lequel les protestants monopoliseraient les métiers les plus rémunérateurs et seraient, du coup, plus aisés. Cet écrit de l'intendant Nicolas de Lamoignon de Basville éclaire notre perception que les autorités pouvaient avoir sur les nouveaux convertis. Ainsi, si l'intendant du Languedoc admet une nature séditieuse des Cévenols, aidée par l'accès difficile au pays, il souligne également que « *Généralement parlant, tous les nouveaux Convertis sont plus à leur aise, plus laborieux et plus industrieux que les anciens Catholiques*[18] ».

Nous avons profité du fait que la différence entre catholiques et protestants soit bien établie pour étudier les montants des dots, en livres, qui sont constituées lors du passage devant le notaire en vue de la production du contrat de mariage. Nous avons dégagé un panel tentant de correspondre à la vérité de la population « normale » de la ville, nous avons donc écarté les montants donnés dans le cadre de mariages entre nobles pour la constitution de ce graphique. Ainsi, nous avons pris les montants des dots, sans les ajouts qui concernent des dépenses annexes, comme le paiement des bagues pour l'union ou les préparatifs du mariage. Nous avons choisi cinquante mariages au hasard par religion, en tenant compte des points évoqués précédemment concernant les cas particuliers non représentatifs[19].

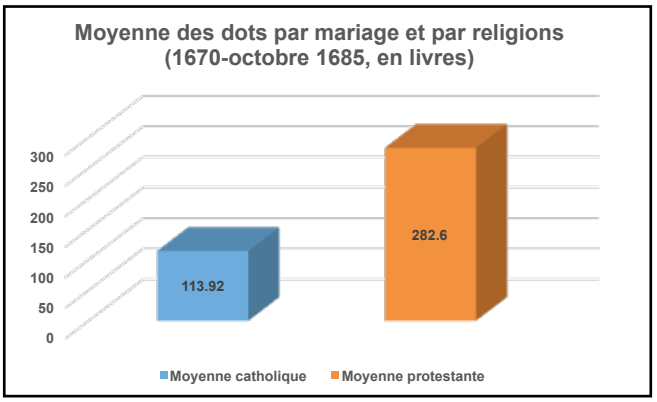

Ces chiffres nous montrent un montant de la dot moyenne plus élevé chez les protestants que chez les catholiques. Comme souvent, ces chiffres doivent être remis en perspective, car il n'y a pas que le montant de la dot seule qui compte pour déterminer le niveau de richesse des familles. Des exemples démontrent que pour certains contrats, les catholiques donnent une dot moins importante, mais ont une participation aux frais du mariage accrue[20]. Dans l'autre sens, il nous est apparu que les protestants faisaient don de manière plus fréquente de biens de valeur aux mariés.

Si nous devions résumer notre pensée à propos du statut des protestants, puis des nouveaux convertis, nous dirions que leurs homologues catholiques sont généralement moins aisés, mais que la plupart de ceux qui travaillent prennent une place numériquement importante dans l'industrie dominante du textile. Quant à déterminer la part de ceux qui sont travailleurs qualifiés ou non, cela se révèle compliqué en l'état actuel de nos recherches. C'est pourtant un point qui permettrait d'enfoncer le clou et d'être plus affirmatifs.

Pour conclure cet article, qui a tenté de présenter le rôle et l'importance des protestants pour la ville d'Alès avant la révocation, nous pouvons dire que

16 Archives municipales d'Alès, I D 29 : délibérations (1685-1696). Labrousse, Élisabeth, *op.cit.*, 1990, p. 65-66 . Peu de gens rebuts parmi les réformés, la caisse des pauvres et les donations aux pauvres sont plus fréquentes chez les protestants. Ceci pourrait expliquer ce point précis du développement.

17 Lamoignon de Basville (de), Nicolas, *Mémoires pour servir à l'histoire de Languedoc*, p. 76 et 79.

18 Id., *op. cit.*, p. 79

19 Tous les exemples de ce graphique ont été prélevés dans les registres des notaires disponibles aux archives départementales du Gard, entre les années 1670, 1679, 1680 et jusqu'en octobre 1685.

20 Ces dépenses sont, pour la plupart, communes aux deux religions, dans des proportions qui varient en fonction du niveau de revenus des familles en question.

tant au niveau démographique, que politique ou social et financier, les protestants occupaient une situation élevée. Dans un contexte géographique propice, et avec une domination démographique avérée, les protestants avaient toutes les clés en main pour que cette prééminence s'exerce. Pour autant, la cohabitation semble se dérouler relativement bien jusqu'à la révocation, et même plus tard, lors de la guerre des Cévennes, malgré les troubles. Pour autant, cet article se présente presque comme un condensé du travail qui a été entrepris dans le mémoire dédié aux protestants d'Alès de cette période, les exemples y sont plus développés et certains points sont évoqués en supplément. Pour autant, se recentrer sur les protestants et les éléments clés qui permettent de comprendre leur importance au niveau local est intéressant. Enfin, cet article pointe également des manques dans l'analyse des sources qui pourraient permettre de pousser un peu plus loin notre compréhension de cette période pour la ville d'Alès, ce travail supplémentaire devrait être fait dans les prochaines années, avec une assez large mise à jour du travail effectué sur le mémoire de base.

Note de la rédaction :

Le mémoire de William Beck est consultable, en pdf verrouillé, pour nos abonnés sur le site cevenols.fr.

Courriels, courrier, questions et réponses

Alain Venturini

J'ai lu avec intérêt dans le n° 184 du *Lien des chercheurs cévenols* l'article collectif consacré à la seigneurie d'Arènes (Gard). Il m'a paru cependant que quelques explications de microtoponymes pouvaient être améliorées.

Les quatre toponymes en cause se trouvent tous à la page 11, 2e colonne :

- Pénarié (la) : lire « l'apénarié », forme phonétiquement évoluée de « l'apennaria » ou « apendaria ». Aucune notion de culture difficile et pénible. L'apendaria, *gallice* « dépendance », est un terme de terminologie domaniale renvoyant à une unité d'exploitation plus petite que le manse.

Voir, dans le *Recueil des travaux offerts à M. Clovis Brunel […]*, t. I, Paris, 1955, l'étude de Louis Carolus-Barré sur *Le censier de la « Villa Doledonum » (Dolaison, en Velay) et l'aire d'extension de l'« apendaria »,* p. 235-242.

- Plantadas (las) : les « jeunes vignes »
- Planteiras (lo) : le « grand plantier » ou, à la rigueur, le « mauvais plantier ». Les deux mots « plantadas » et « planteiras » renvoient donc à la même notion de vignes nouvellement plantées.
- Barbuda (la) : « Barbe de capucin », variété de chicorée sauvage, me paraît plus pertinent qu'un hypothétique surnom féminin.

Noëlle Marti-Gerbaud

Pour établir ou compléter une liste et une chronologie de notaires en fonction dans vos communes respectives, vous pouvez prendre connaissance des documents et renseignements sur le lien ci-joint et cliquer aussi sur «détail «(en fin de ligne à droite de l'écran) http://www.francegenweb.org/~notaires/listed.php?dept=30&limite=154

Paul Chapel

Les chaînes de signalisation par le feu, en Cévennes, au Moyen Âge

De nos jours les échanges de nouvelles sont faits par Internet ; auparavant ils étaient faits par téléphone, par télégraphie électrique, par télégraphie optique (télégraphe Chappe) et, avant, par le feu. Cette signalisation par le feu était vieille comme le monde ; on en connaît de très nombreux exemples dans les pays méditerranéens, et ce, dès la plus haute Antiquité. En France, plusieurs réseaux de communication sont connus : dans le Roussillon au XIe siècle et dans le Périgord au XIIIe.

En Cévennes la signalisation par le feu fut utilisée, notamment pour transmettre les alarmes. On en a des preuves : c'est ainsi qu'un manuscrit de 1765, trouvé à Anduze, précise que : « *les tours*

édifiées dans le pays le furent pour donner des signaux de feu, lors des approches, invasions ou courses des barbares. De là, elles furent nommées phares… Les signaux, allumés sur le haut des tours placées à la vue l'une de l'autre permettaient aux tours de communiquer entre elles ». Le compoix du château de Florian, par exemple, indique que la tour du château de Roquehaulte servait de phare ; même remarque concernant le château de Dèze.

Au Moyen Âge, tous les châteaux, toutes les villes, tous les villages, et beaucoup de hameaux disposaient d'une tour de guet. Les guetteurs surveillaient directement non seulement les terrains alentour, mais aussi les tours voisines qui pouvaient exister, et, lorsqu'un danger se présentait ils sonnaient du cor ou de la cloche pour avertir la population qui les entourait.

Peu à peu les hommes ont amélioré les performances de cette signalisation en mettant sur pied, par-ci, par-là, de véritables chaînes reliant des châteaux, ce qui les amenait parfois à intercaler entre deux éléments ne pouvant se voir, un relais technique, un poste relais ; comme les feux étaient faits plus souvent au sol que sur les tours, le poste pouvait se réduire à un point du sol, ou à une tour, qui n'avait d'autre utilité que de permettre au guetteur de voir au-dessus des arbres ou des bâtiments voisins.

Les modalités de l'utilisation de ces feux avaient déjà été rappelées par ordonnances, du vicomte de Narbonne en 1358, et du roi d'Aragon en 1384.

En 1750, le grand historien de Nîmes, Ménard, a longuement précisé comment, pendant la guerre de Cent Ans, la ville de Nîmes était avertie des ravages que les « Routiers » faisaient dans la région du Vigan et comment les feux arrivaient à Nîmes pour aboutir sur la cathédrale.

Durant les années de recherches que j'ai faites en Cévennes de 1994 à 2014, j'ai trouvé plusieurs chaînes qui devaient exister, notamment entre Le Vigan et Nîmes et entre Sommières et Florac ; la première passait par Sauve, siège de l'important seigneur éponyme, et la seconde, par Anduze, siège de l'important seigneur éponyme.

De cette seconde chaîne, le tronçon Anduze-Saint-Laurent-de-Trèves (extrémité du domaine des Anduze) avait fait l'objet dans les années soixante d'un article de Robert Poujol dans lequel il présentait le tronçon comme passant par le pic Saint-Pierre, le roc de la Carrière, le roc des Fares (au nom suggestif), et Barre, qui jalonnaient la crête reliant le confluent des Gardons à Barre. Ce chercheur attribuait la réalisation de la chaîne au seigneur d'Anduze. À ce jour, rien ne prouve ces assertions, mais on peut croire tout de même que le seigneur d'Anduze ait voulu relier sa châtellenie aux châteaux situés aux extrémités de son domaine, Saint-Laurent, d'une part, et Sommières, d'autre part.

Pour ma part, au terme de mes recherches, je crois toujours :

- que le réseau étoilé centré sur Roquehaulte et reliant Anduze, Sommières et Sauve, et prolongé peut-être jusqu'au Vigan, aurait été voulu par les seigneurs d'Anduze-Sauve,

- et que la liaison Villevieille-Nîmes aurait été créée par les populations.

- Pour la chaîne au-delà d'Anduze, mon avis est mitigé ; en décembre 2014 je croyais que cette chaîne avait peut-être été créée par les moines qui, à partir du XIIe siècle ont colonisé la Salindrenque et essaimé dans le pays Borgne ; mon point de vue s'appuie sur de très nombreux bâtiments monastiques (Moniès, Moina, prieurés et autres bâtiments réguliers) dont on trouve des traces dans ces régions. Quand on sait l'efficacité de ces moines concernant le relèvement de moulins à eau, de faïsses et la plantation de châtaigniers on peut très bien croire qu'ils auraient pu être à l'origine de la signalisation, ou contribuer à l'établissement de chaînes, aidant les populations dans leur protection ou, qui sait, apporter leur contribution à l'établissement d'une chaîne seigneuriale. Par ailleurs, ces moines auraient été très capables de trouver un système permettant d'utiliser la chaîne, et pour les alarmes, et pour les ordres. C'est ainsi qu'on aurait pu avoir, pour les deux sens :

- chaîne mixte : d'Anduze à Moissac, par Saumane et Saint-Roman ;

- chaîne d'alarme : de Moissac à Biasses ;

et, pour le sens ci-dessous : chaîne des Anduze : Moissac-Le Castanier, avec feu au-dessus du Mas Masaribal-Barre, Barre-Masaribal-Le Castanier ou Les Gardies, avec feu sur le roc voisin de Témelac-Le Castanier-Moissac.

Il reste un problème, celui de la tour de Thoiras. J'ai longtemps cru que c'était une tour relais du tronçon Anduze-Saint-Jean ; mais, n'étant pas occupée à demeure, elle aurait été mal adaptée à cette fonction, qui aurait été mieux remplie par le hameau voisin de Rouveyrac ; mais alors, quelle aurait été la fonction de la tour de Thoiras, située, comme d'autres, à un confluent et donc pouvant surveiller les routes ? Un essai de datation de ses restes au carbone 14 permettrait peut-être de la dater, et, partant de connaître ses bâtisseurs, et sa fonction.

Thoiras, 20 août 2015.

Questions / Réponses

1) Fonds Cuche et Servière

Question : qu'est-il advenu des papiers laissés par deux éminents collaborateurs de la revue L.C.C. M. Cuche et M. Servière ?

Réponse :

ils sont en ligne sur le site : BROZER telearchives.

Fonds Cuche : http://www.brozer.fr/telearchives/#depot_collections.php?d=18&r=20140&c=&fn=&hid=&nwd=&fl=

- Liste de 62 notaires pour lesquels Roger CUCHE a établi des relevés systématiques de 125 registres (3 000 vues). Se reporter dans chaque commune pour les consulter par notaire et par registre.

Études classées par famille. Constituées d'un ensemble de notes manuscrites de la main de Roger CUCHE.

Originaux d'actes, liasses, lettres ou extraits de registres notariés regroupés par familles ou par affaires. Documents présentés aussi dans la commune «30281 St-Mamert-du-Gard».

Fonds Servière :

Émile SERVIERE a déposé ses travaux aux Archives Municipales du Pont-de-Montvert. Ils sont composés de nombreuses transcriptions d'actes et de descriptions de la généalogie de familles des Cévennes. ALEGRE de la SOUJEOLE et Jean-Luc CHAPELIER en ont extrait cette présentation. Numérisation par Jean-Luc CHAPELIER. http://www.brozer.fr/telearchives/#depot_collections.php?d=18&r=12172&c=&fn=&hid=&nwd=&fl=

2) Les utilisations du genêt

Question : Qu'est-ce qui peut pousser un bailleur, en 1845, à donner une métairie à ferme avec cette clause surprenante : « *le preneur s'engage à *ne pas* arracher les genêts* » ? La métairie consiste essentiellement en mûriers et châtaigniers et est relativement importante pour le coin (2 000 F/an, ce qui est plutôt dans la fourchette haute). Le reste du contrat est tout à fait classique, la taille de l'exploitation mise à part. (Frédéric Boyer).

Réponses :

1) pour couvrir les toits

L'archéologie des bâtiments, les représentations etc. montrent que les couvertures végétales ont été de règle très longtemps et n'ont en Cévennes été totalement délaissées pour la lauze de schiste ou, plus bas, la tuile, qu'avec l'enrichissement séricicole du XIXe siècle. Elles ne se sont maintenues que pour des bâtiments annexes (remises, étables…) dans les zones sans schiste et peu accessibles comme le mont Lozère, parfois jusque dans la seconde moitié du XXe siècle.

Le chaume de seigle était le matériau normal quand il y en avait, mais il est à la fois limité en altitude et abandonné précocement dans la zone du châtaignier. Sinon, ce sont les genêts, en particulier le genêt à balais Cytisus scoparius (anciennement Ginesta ou Sarothamus) qui ont été utilisés. Un toit en genêt doit être entretenu au moins une fois par an et il faut utiliser des rameaux frais, assez souples mais qui une fois secs deviennent rigides et cassants, d'où le non-arrachage.

L'usage textile du genêt et en particulier du genêt d'Espagne (Spartium junceum) était une spécialité du S.O., très présente jusque dans l'Hérault mais peu développée en Cévennes. En dehors du tissu très rêche et grossier, donc plutôt destiné aux sacs qu'aux chemises (l'usine du Collet-de-Dèze a surtout fonctionné pendant la guerre), il s'agissait chez nous davantage de corderies. En Catalogne, c'était le matériau des semelles d'espadrilles. (Michel Wienin)

2) pour faire du tissu

Dans ces années-là (ou me semble-t-il à la fin du XIXe), on faisait du tissu, genre toile de jute avec les genêts, en tout cas dans la région du Collet-de-Dèze où il me semble me rappeler qu'il y avait une petite unité de fabrication. (Pierre Rolland).

3) autres utilisations

Des balais, de la litière pour les animaux (Marie-Lucy Dumas). Bien secs, d'excellents allume-feu (Marinette Mazoyer). Dans la côte de Mayres ou plutôt en descente, ils étaient aussi utilisés comme frein, avec un fagot frottant au sol derrière les vélos… (Robert Laganier).

Défenseurs et détracteurs des courses de taureaux, à Saint-Laurent-d'Aigouze, 1759

Documents présentés par Pierre Rolland, d'après les numérisations faites aux Archives de l'Hérault par Jean-Luc Chapelier.

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, apparaissent dans les très riches archives de l'Intendance du Languedoc conservées à Montpellier (série C), de nombreuses affaires mettant en cause la jeunesse, souvent qualifiée de « libertine ». Ainsi de nombreux incidents émaillent les fêtes votives (parfois interdites pour cette raison), bagarres entre jeunes de différents villages. Des « carillons » fréquents, animés par des joueurs de tambour, de fifre et parfois de hautbois durent souvent tard dans la nuit, les cabarets restent ouverts bien au-delà des heures légales. Les charivaris sont fréquents, à l'occasion de mariages de vieux messieurs avec des demoiselles bien plus jeunes, à l'occasion de mariages mixtes protestant-catholique, ou tout simplement faute du payement des frais de cabaret des jeunes ! Ce sont souvent les curés ou les consuls qui se plaignent à l'intendant ou au commandant en chef, parfois le nobliau du village.

Le document présenté ci-dessous, que nous ne transcrivons pas car sa lecture est aisée, est un peu particulier, puisqu'il s'agit d'un placet (supplique) au maréchal de Thomond[1] envoyé par le maire et le curé de Saint-Laurent d'Aigouze, demandant l'interdiction des courses de taureaux. La supplique n'est pas datée mais d'après le contexte doit être de 1759 (AD34 C6814.73).

1 Commandant en chef du Languedoc du 1er novembre 1757 au 9 septembre 1761, date de sa mort.

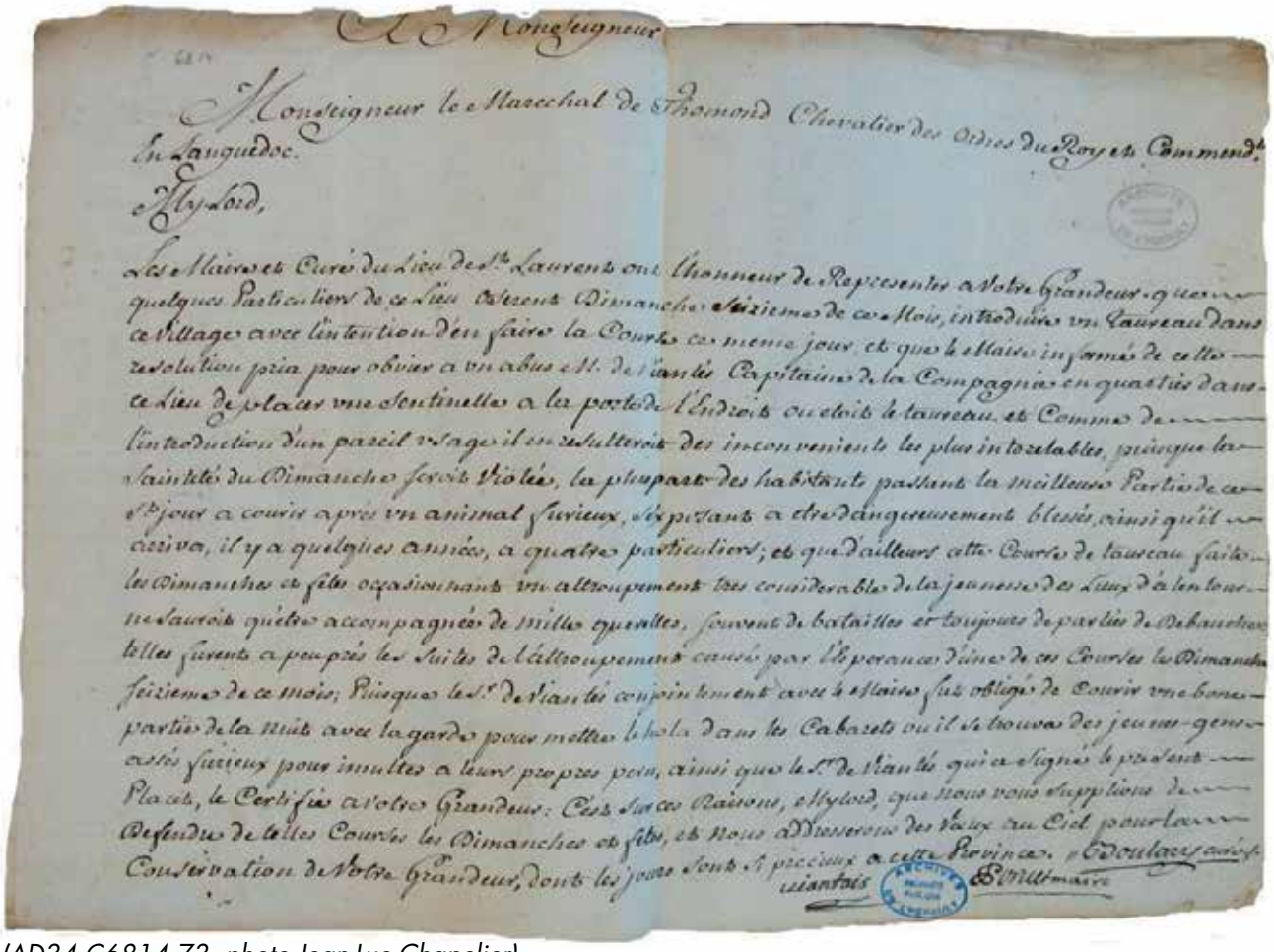

Monseigneur le Marechal de Thomond Chevalier des Ordres du Roy et Commdt en Languedoc.

Monseigneur,

Les Maire et Curé du lieu de St Laurent ont l'honneur de Representer a Votre Grandeur qu'un quelques Particuliers de ce Lieu Estant Dimanche Seizieme de ce Mois, introduisirent vn Taureau dans ce Village avec l'intention d'en faire la Course ce meme jour, et que le Maire informé de cette resolution prit pour obvier a vn abus et M. de Viantes Capitaine de la Compagnie en quartier dans ce lieu de placer vne sentinelle a la porte de l'Endroit ou devoit le taureau et Comme de l'introduction d'un pareil vsage il en resulteroit des inconveniens les plus intolerables, puisque la sainteté du Dimanche seroit violée, la plupart des habitants passant la meilleure Partie de ce Jour a courir apres vn animal furieux, s'exposant a etre dangereusement blessés, ainsi qu'il arriva, il y a quelques années, a quatre particuliers; et que d'ailleurs cette Course de taureau faite les Dimanches et fêtes occasionnant vn attroupement tres considerable de la jeunesse des Lieux d'alentour, ne manqueroit guere accompagnée de mille querelles, souvent de batailles et toujours de parties de Debauches telles suivent a peu près les suites de l'attroupement causé par l'Esperance d'une de ces Courses le Dimanche seizieme de ce mois; Puisque les S.rs de Viantes conjointement avec le Maire fus obligés de Couvrir vne bonne partie de la Nuit avec la garde pour mettre le hola dans les Cabarets ou il se trouva des jeunes gens assés furieux pour insultes a leurs propres peres, ainsi que le S.r de Viantes qui a signé le present Placet, le Certifie a Votre Grandeur. Ces sont ces Raisons, Mylord, que nous vous supplions de defendre de telles Courses les Dimanches et fêtes, et nous adresserons des vœux au Ciel pour la Conservation de Votre Grandeur, dont les jours sont si precieux a cette Province. Edoulacy curé de Saint Laurent

(AD34 C6814.73, photo Jean-Luc Chapelier).

Les partisans des courses de taureaux répliquent en envoyant un mémoire non daté et anonyme (à moins qu'une lettre d'accompagnement n'ait pas été conservée), dont voici la transcription :

AD34 C6814.70

De temps immémorial les courses de taureaux ont été en usage au lieu de St-Laurent d'Aigouze, l'on assure même qu'on n'y tue aucun bœuf ou vache qu'on ne les ait fait courir. Ces courses ont lieu depuis le mois de septembre jusqu'à la fin d'octobre. Les gardiens à cheval conduisent des Palus le taureau, bœuf ou vache au lieu qui leur a été indiqué. Des hommes accoutumés à ces bêtes les attendent à l'entrée du lieu, les tombent, et les mènent ensuite dans une place dont on a soin de fermer après toutes les avenues. Là chacun est maître d'attirer l'animal avec son chapeau, ou de l'attendre avec le trident ; on laisse quelques fois courir les vaches par le lieu.

Cet usage n'est point particulier à St-Laurent. Il se pratique dans toutes les communautés voisines, comme Lunel, le Cayla[2], Aiguesvives, Gallargues, Vauvert, Marsillargues. Mr le marquis de Calvisson donna cet amusement à feu Mr le maréchal de Mirepoix[3].

Ces divertissements ne se prennent point pendant les offices divins, on est attentif de ne commencer ces courses qu'après qu'ils ont fini. Il y a même des curés comme celui d'Aimargues qui ont la complaisance d'avancer l'heure de la messe les jours de ces courses.

2° Quand il y a de ces sortes de courses dans un endroit, les personnes de tout âge, et de tout sexe des lieux circonvoisins s'y rendent pour assister à ces amusements, on n'y a jamais vu arriver d'émeute ni de sédition, ni même de ce qu'on appelle bagarre ou altercations.

Mais il arrive quelques fois que des particuliers qui s'exposent mal à propos, qui manquent d'adresse, qui présument trop de leurs forces, en attendant ou en provoquant les taureaux avec le trident, aient été renversés par terre sans autre mal, d'autres fois ils ont été blessés. L'année dernière même il y eut des hommes imprudents à St-Laurent qui furent considérablement blessés par un taureau. Il y a trois ans qu'il en arriva de même à un particulier de Lunel, à Aimargues, qui attendit au moins vingt fois un taureau qu'on faisait courir, et qui à la fin se laissa surprendre ; voilà tous les cas dont on se rappelle. On observe même que ceux auxquels ils sont arrivés, ou qui ont été le jouet des autres, sont les premiers ensuite à y retourner. Il arrive encore que les personnes en fuyant se laissent tomber les unes sur les autres, mais sans danger d'aucun accident fâcheux. Il y en a même qui pour quelque argent qu'on leur a donné ou par une bravoure mal entendue qui ne peut passer que pour une puérilité se sont fait blesser.

3° Le jour de la fête locale de St-Laurent de cette année, le sieur Boularic, curé, voulut s'opposer à la course d'un bœuf. Le sieur Poncet, maire[4], au contraire fut bien aise de la permettre, et le bœuf courut. Le 16 de ce mois, les fermiers de l'équivalent[5] et autres particuliers qui en avaient acheté un et qu'ils avaient résolu de faire courir, le firent conduire grand matin à St-Laurent et l'enfermèrent dans une écurie. Le sieur Poncet qu'on n'avait peut-être pas consulté, en ayant été instruit, fut en qualité de maire requérir ou prier l'officier qui commande de lui donner un soldat pour mettre à la porte, et empêcher qu'on ne fît sortir l'animal.

Le sieur Boularic, curé, d'accord avec lui de son côté, fit retarder l'heure des vêpres, afin qu'on n'eût pas ensuite le temps de le faire courir.

Sur les cinq heures du soir plusieurs personnes de Marsillargues et d'Aimargues que la curiosité avait conduit à St-Laurent, prièrent le sieur Poncet de permettre la course du taureau, et de faire retirer la sentinelle.

Le sieur Poncet accéda à leur prière, et engagea l'officier à ôter le soldat, mais les propriétaires du taureau, piqués du procédé du sieur Poncet, dirent qu'il était trop tard et le firent évader. Dès lors les étrangers qui étaient en très grand nombre se retirèrent.

4° Sur les neuf heures du soir du dimanche, quelques jeunes gens de St-Laurent passèrent dans la rue du sieur Poncet en contrefaisant le miaulement du chat. Le sieur Poncet envoya sur cela chercher un détachement, et tout fut à l'instant dispersé, voilà tout ce qui s'est passé.

5° On a rapporté la démarche du sieur Poncet à faire mettre une sentinelle à la porte de l'écurie où était le taureau, et à en empêcher la course, au désir de se faire prier. Il était vraisemblablement piqué de ce qu'on ne lui en avait pas demandé la permission. Il est à croire que son opposition n'a eu d'autre motif qu'un esprit de contrariété et d'humeur. On assure qu'il se plaît lui-même beaucoup à ces sortes de courses, qu'il a toujours été le premier à s'y trouver, et qu'il y assista même lors de la fête dernière du lieu.

2 Le Caylar.

3 Commandant en chef en Languedoc décédé le 24 septembre 1757.

4 Sous l'Ancien régime, est maire la personne qui a acheté l'office…

5 L'équivalent est un impôt donné à ferme à un « fermier » chargé de le percevoir.

On prétend et on se réussit à dire que le sieur Poncet ne se borne pas à se maintenir dans ses droits, mais qu'il cherche à les étendre et à s'arroger une autorité considérable dans le lieu, que son esprit de tracasserie, et les airs de hauteur qu'il prend l'ont éloigné des autres officiers municipaux et des principaux habitants de l'endroit.

Les habitants de ces contrées sont fort attachés à ces sortes de courses, elles amusent et enhardissent les jeunes gens de sorte que, malgré l'inconvénient qu'on a éprouvé quelques fois de voir des personnes imprudentes blessées, il paraît qu'on pourrait continuer à les permettre. Si elles eussent été nuisibles au public, on s'en serait désabusé et au lieu de les tolérer on les aurait défendues avec soin. Les changements dans les coutumes qui n'ont rien de contraire aux règlements et aux bonnes mœurs, sont toujours sensibles, et peuvent jeter dans l'abattement un peuple qui a besoin d'être encouragé, et auquel il est nécessaire de permettre quelque amusement.

Enfin, toujours sur le même thème et toujours aux Archives de l'Hérault, mais quelques années plus tard, nous avons trouvé des lettres d'un entrepreneur de spectacle nommé Nicetty qui a peur de voir lui échapper sa part des rapports d'un spectacle tauromachique à Montpellier (le premier dans cette ville ?).

AD34 C6820.44

Le 9 août 1776
Monseigneur,
Pardonnez si j'ose vous importuner pour réclamer votre bienveillance. Je viens d'être informé qu'on doit incessamment donner un spectacle à Montpellier, qu'à cet effet on construit une arène pour faire combattre et courir des bœufs, en suivant le privilège que je suis fait l'honneur de vous présenter cet hiver, et qui m'a fait la grâce de m'accorder monseigneur le maréchal duc de Biron[6], je dois prendre le quart franc sur tous les spectacles quelconques qui s'établiront à Montpellier où l'on payera en entrant, à l'instar des privilèges accordés à Bordeaux, Toulouse, Marseille, etc. Ayant été obligé d'envoyer mon dit privilège à Paris pour y faire terminer une contestation par monseigneur le maréchal, je vous supplie Monseigneur de vouloir bien m'honorer de votre protection et ordonner comme lui-même aux entrepreneurs desdits spectacles qu'ils aient à payer le quart franc de leur recette à mes préposés. Je ne cesserai de faire des vœux pour votre conservation et prospérité.

J'ai l'honneur de vous assurer que je suis avec un très profond respect ,
Monseigneur
Votre très humble et obéissant serviteur, Nicetty
À Beaucaire, ce 6 août 1776

Cette lettre est probablement envoyée au commandant en chef de l'époque, le comte de Périgord (« Monseigneur »), mais Nicetty envoie la même lettre ou presque à l'intendant (« Monsieur »). On a le brouillon de la réponse de celui-ci (AD34 C6820.51), qui est une fin de non-recevoir :

Mr le comte ne saurait regarder comme telle [comme juste] *votre prétention relativement au combat et à la course de taureaux qui doit se faire incessamment à Montpellier, attendu que vous êtes absent de cette ville avec votre troupe, et que d'ailleurs votre privilège dont vous rappelez les dispositions par votre lettre du 6 de ce mois en vous donnant droit au quart de la recette ne cite nommément que les sauteurs et baladins, sans faire mention du combat ni de la course de taureaux ou bœufs.*

On ignore pour l'instant si Nicetty[7] arrive à ses fins !

Ajout de Michel Wienin :
« *Histoire de la langue française : des origines à 1900* » par Ferdinand Brunot, tome VIII, Le français hors de France au XVIIIe siècle, c/ Armand-Colin, 1934, p. 130 :

Dès janvier 1773, la troupe Nicetty était venue de Bastia pour jouer à Livourne et à Florence, et ses acteurs avaient regagné la Corse au bout de treize mois par Lucques et Pise. Peu de temps après, une dame Tevrarty, concessionnaire du privilège de Montpellier, aurait encore mené sa troupe à Florence. À vrai dire, ces deux tournées, qui nous sont connues seulement par deux pièces des archives de la Comédie-Française, ne furent nullement triomphales : la troupe Tevrarty, durement éprouvée par la tempête entre Nice et Gênes, abandonna peut-être ses projets ; quant à Nicetty, il fit faillite à Florence et probablement se sauva.

Mais cela ne prouve pas que son échec soit imputable à l'hostilité, ni même à l'indifférence du public ; qui sait si cet entrepreneur n'attendit pas que la caisse fût pleine pour l'emporter ?

6 Louis-Antoine de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France depuis 1757, il est le dernier gouverneur du Languedoc de 1775 à sa mort (Wikipédia).

7 Ce Nicetty semble avoir été également comédien et directeur de troupe de théâtre.

Les dessins d'Albert Pauc

commentés par Bernard Atger

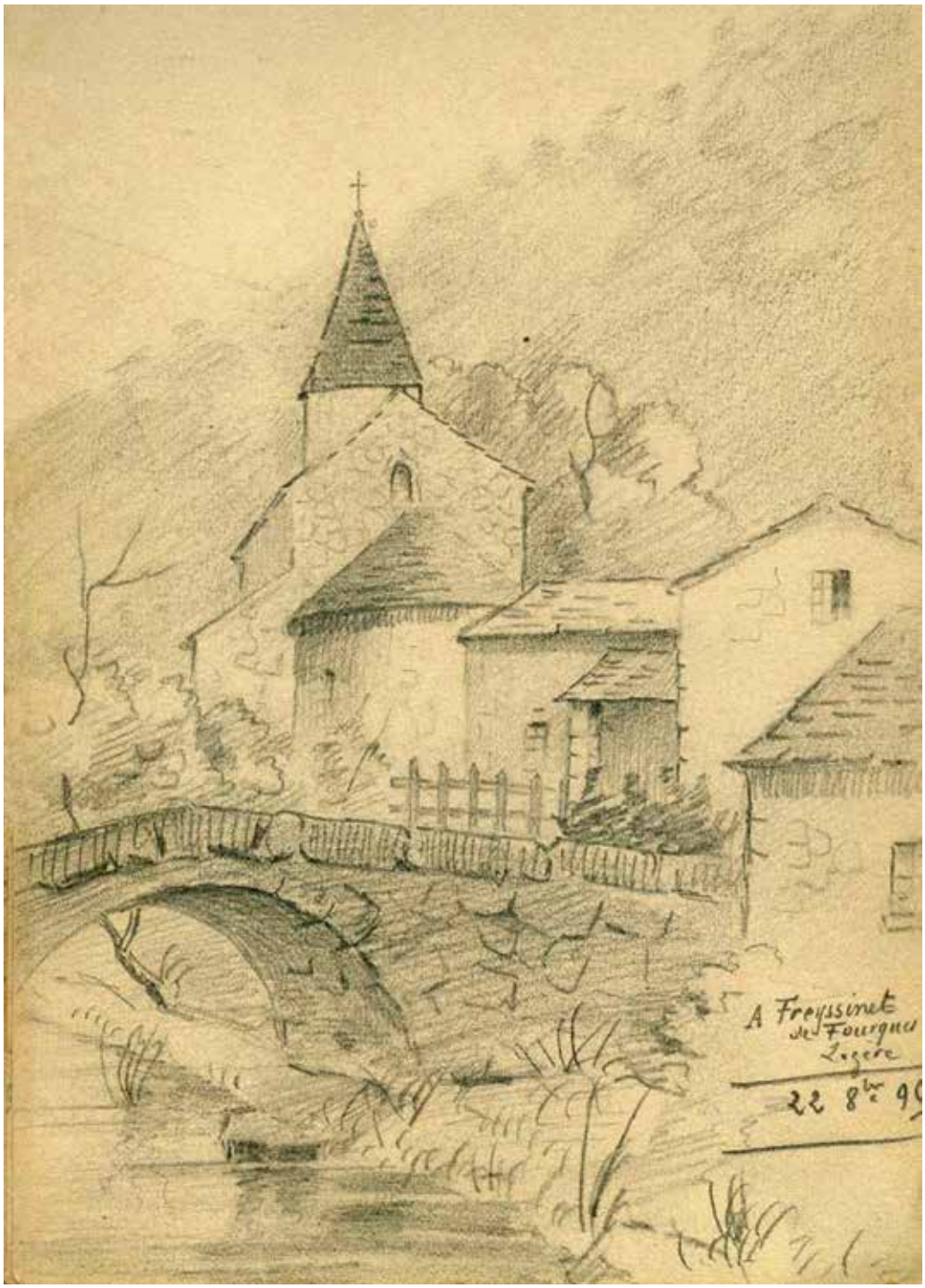

Les dessins représentant Fraissinet-de-Fourques sont tirés des carnets de dessins et aquarelles réalisés par Albert Pauc dont on connaît peu de choses. Fort heureusement, son adresse figure sur l'un de ses carnets : rue Cart, Nîmes. Les archives de cette ville consultées nous apprennent qu'il est né en 1871, fils de Louis Pauc voyageur de commerce, rue Cart, et Mira Floutier.

Le dictionnaire des peintres du Languedoc-Roussillon, de Jean Lepage[1], nous indique sans plus de précision qu'il aurait reçu des leçons du célèbre peintre Melchior Doze, natif d'Uzès

1 Lepage, Jean, *Dictionnaire des peintres, sculpteurs, graveurs, dessinateurs et architectes du Languedoc-Roussillon (1800-1950)*, Sète, Éditions Singulières, 2008, p. 806.

sur Fraissinet-de-Fourques (48)

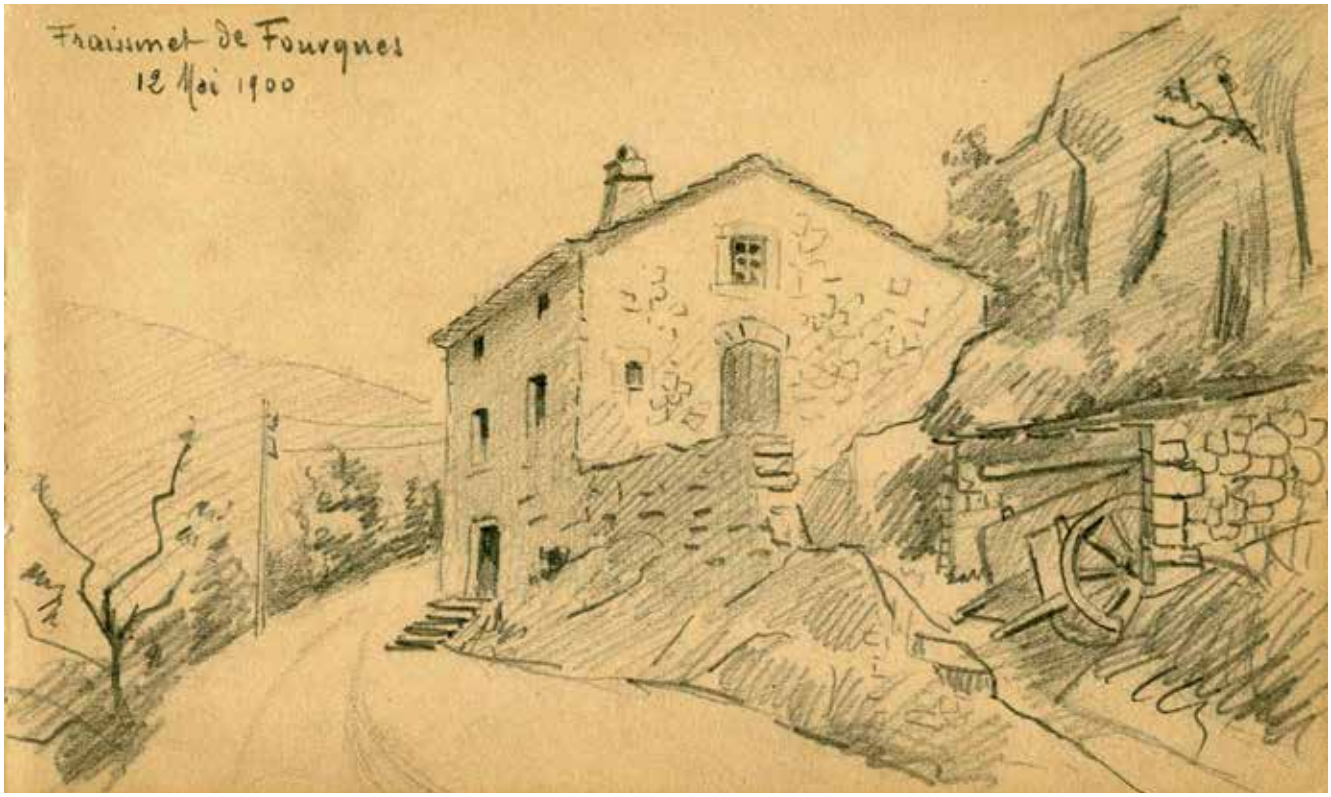

(1825/1913)[2] dont le musée du Colombier à Alès possède l'une des œuvres.

À 20 ans, Albert Pauc a signé un engagement volontaire au 58e régiment de Ligne à Nîmes. Sur le document, il est alors indiqué : « *voyageur de commerce, taille 1.67 mètres, cheveux châtains, visage rond* ». Mais, la carrière militaire n'a pas dû le passionner et, dès 1895, ayant manifestement repris le commerce, le voilà crayonnant sur ses carnets au gré de ses voyages. D'après les indications portées sur ses dessins, il parcourt alors les Cévennes gardoises et ardéchoises, la Lozère et le Cantal. Dans le train, ou lors de ses étapes, il croque au passage personnages originaux et paysages. Ce carnet couvre la période de 1895 à 1900.

Un deuxième carnet va de 1900 à 1910, il est composé essentiellement d'aquarelles concernant Nîmes et ses environs dont celles, remarquables de fraîcheur, réalisées à Vendran entre 1900 et 1910. C'est la période où notre peintre se marie avec Emma Louise Mathieu. À cette époque le moulin de Vendran sur le Vidourle, à Gallargues, est un lieu fort apprécié des Gallarguois, mais aussi des gens de Nîmes qui peuvent s'y rendre par le chemin de fer. Comme ailleurs au bord de la Marne, après avoir déjeuné sur l'herbe, on y danse et l'on assiste même à des joutes comme en témoignent les photos d'époque.

Albert Pauc était le neveu d'un personnage alors fort connu et qui n'était autre qu'Antoine Hippolyte Bigot, le célèbre poète nîmois. Ce dernier, veuf d'un premier mariage avec Mira Brunel, de Gallargues, s'était remarié avec Suzanne Pauc, tante paternelle de notre peintre. Lui aussi voyageur de commerce, il fut, en 1870, le témoin de mariage des parents d'Albert Pauc, et lui avait dédicacé en « affectueux souvenir » l'édition en parler nîmois de ses fameuses « *Li Bourgadieiro, poésies patoises* ».

Le quartier de la rue Cart était alors fortement lié au négoce du vin, et il est probable que notre peintre-voyageur de commerce soit allé vendre les vins languedociens dans ses expéditions.

Albert Pauc est décédé sans enfant à Nîmes en 1922.

2 Chapot, François, « Melchior Doze : peintre d'histoire », *Revue du Midi*, Tome 13, février et mars 1893, p. 97-124 et 244-273.

À lire, à consulter

Pitot, Henri, Un académicien et constructeur languedocien au cœur du Siècle des Lumières, Louis Gabard, Éditions Decoopman, Saint-Laurent-le-Minier, 2015, 544 pages, 29 euros. Préface d'Emmanuel Le Roy Ladurie.

Henri Pitot (1695-1771), né à Aramon, vécut à Paris et à Montpellier. Il a été chercheur associé, puis pensionnaire à l'Académie royale des sciences (élève de Réaumur, inventeur en 1732 du fameux « tube de Pitot » qui permet de mesurer la vitesse de l'eau courante et qui, adapté à l'air, est toujours utilisé aujourd'hui en aéronautique) et directeur des travaux publics de la sénéchaussée de Nîmes et Beaucaire ainsi que du Canal Royal. Il lutta contre les inondations en Bas-Languedoc, sur le Vidourle, les Gardons et surtout sur le Rhône, fit assainir des zones marécageuses, traça des routes, construisit des ponts et des aqueducs qui font encore sa réputation : pont accolé au pont du Gard, aqueduc de Saint-Clément (ou les Arceaux) à Montpellier.

Il est intervenu à trois reprises comme architecte et ingénieur dans les Cévennes :

1. Construction des casernes de Ganges. La communauté de Ganges doit construire des casernes pour loger les troupes chargées de la surveillance des religionnaires. Pitot prend en main en 1744 cette opération (emplacement du casernement, plan et construction) qui fut réceptionnée à la fin de 1748, au prix de grandes difficultés financières pour la collectivité. Le bâtiment est simple et fonctionnel dans un style sobre adapté à une construction économique (Pitot n'aurait pas songé au beffroi encastré dans le bâti en 1844).

2 Expertise sur le tracé de la route d'Auvergne : par le Gévaudan ou le Vivarais ? Pitot réalise en 1749 une étude très serrée pour le tracé de la route d'Auvergne, reliant Alès au Puy et à Clermont-Ferrand. Des années avant, Jean de Clapiès, directeur des travaux publics de la province, avait penché pour la route du Gévaudan pour assurer une liaison entre le Languedoc et l'Auvergne. Pitot préconise l'itinéraire par Saint-Ambroix, Joyeuse, Aubenas, la côte de Mayres, contre celui par Génolhac, Villefort et Langogne (La Regordane) : la route du Vivarais a plus d'avantages (dont des côtes moins pentues et de meilleures conditions climatiques, moins de passages exposés aux grandes neiges) que la route du Gévaudan pourtant plus courte. Après plusieurs années de controverses et d'hésitations, l'itinéraire par le Vivarais fut retenu au détriment de celui par le Gévaudan. Les travaux furent décidés en 1754.

3 Alignement du lit du Gardon à Alès : les lignes de Pitot. Après la crue du 15 septembre 1741, Pitot est commis par l'intendant Bernage pour estimer les dommages et étudier les mesures à prendre pour éviter le retour d'une telle catastrophe. Le cours du Gardon est encombré par des plantations et des bancs de gravier qui freinent l'écoulement. Il faut dégager le cours de la rivière et l'aligner en supprimant les méandres. La pente augmentant, la vitesse du courant sera telle qu'il n'y aura plus d'atterrissements de graviers, mais au contraire entraînement de ceux qui s'y étaient déposés précédemment. Lors des prochaines crues, le Gardon se chargera de recreuser lui-même son lit. Après un levé de terrain, Pitot fixe la largeur du lit du Gardon à 60 toises (117 m) et implante des bornes délimitant l'alignement des futures berges. Entre ces deux lignes, il sera interdit à quiconque d'empiéter sur la rivière et d'y faire des constructions et des plantations. Le 21 janvier 1743, le roi rend un arrêt entérinant les propositions de Pitot. L'alignement du lit du Gardon, tel que l'avait défini Pitot, restera de nombreuses années en vigueur. Encore au XIXe siècle, on parle des « lignes de Pitot ». Malheureusement, au fil des années, les riverains reprendront possession du lit, et il faudra attendre la crue destructrice de 1846 pour revenir à des mesures coercitives, dans des termes qui ne sont pas sans rappeler ceux de l'arrêt royal de 1743.

Ingénieur génie civil, ayant exercé dans les travaux publics, Louis Gabard nous rend un remarquable prédécesseur dont on avait gardé le nom (en Languedoc par ses travaux et nationalement par des catastrophes aériennes récentes), mais dont on avait perdu la perception de l'ampleur et de la diversité des recherches et des réalisations.

Olivier Poujol

Archéologie et patrimoine industriels dans le Bas-Languedoc oriental, Actes du colloque du 17 au 20 avril 2013, réunis par Robert Chamboredon et François Pugnière, Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard, Éditions de la Fenestrelle, Nîmes, 2015, 408 pages (avec iconographie).

Ce colloque, auquel de nombreux adhérents de L.C.C. ont participé, tant comme auditeurs que

comme conférenciers, a apporté un éclairage très intéressant sur les traces de l'industrialisation sur ce territoire de Colbert à Pompidou. Découpés en plusieurs chapitres, et conjuguant des approches comparatives entre historiens, sociologues, archéologues, géologues, conservateurs de musée, directeurs d'usine et responsables d'associations patrimoniales, ce colloque a montré tout d'abord la grande richesse industrielle de notre région, même si les aspects ruraux (moulins, petites filatures etc.) ont été moins développés, l'incroyable démantèlement de vastes espaces industriels (charbonnages et transport ferroviaires) et la volonté d'acteurs locaux de la protection de ce patrimoine et de l'utilisation des fiches industrielles qui nécessitent volonté politique et finances. « *L'industrie, il est vrai, n'a pas toujours eu bonne presse, et nombre de territoires en subissent aujourd'hui des effets néfastes* » conclut Robert Chamboredon, en termes de pollution et d'environnement et nous interroge sur les implications sociales des progrès techniques.

Les chapitres :

- Les impacts urbains de l'industrialisation
- Les industries extractives
- Les industries de transformation
- Les transports ferroviaires
- Histoire et mémoire : conserver, animer, valoriser le passé industriel.

Cet ouvrage est en vente auprès de la Société d'Histoire Moderne et Contemporaine de Nîmes et du Gard, archives départementales du Gard et aux éditions de la Fenestrelle, prix 25 €.

Marie-Lucy Dumas

L'association ***Guillaume de Nogaret, histoire médiévale en Bas-Languedoc*** vient de publier son ouvrage La royauté capétienne et le Midi au temps de Guillaume de Nogaret. Il s'agit des actes du colloque qu'elle a organisé à Montpellier et à Nîmes en novembre 2013.

Le livre peut être commandé au prix de 20 € aux éditions de la Fenestrelle. L'adresse du site de celles-ci est www.editions-fenestrelle.com

Il sera en vente dans les librairies de Nîmes et dans plusieurs librairies de la région.

Nous avons reçu

Huguenotten, 80 Jahrgang, Nr 1/2016.

Généalogie en Cévennes, bulletin trimestriel de l'Association des Chercheurs et généalogistes des Cévennes, n°110, novembre 2015.

Cévennes Terre de Lumière, Connaissance et sauvegarde du patrimoine culturel et naturel vivarois, n°2-2, 2015.

Cahiers du centre de généalogie protestante, n° 132, quatrième trimestre 2015. Nous avons noté : Vierne, Raymond, « La vie des Privat du Collet-de-Dèze en Cévennes », p.174-183.

Le bulletin n° 20 de l'Association Guillaume de Nogaret.

Les annales de l'Académie cévenole, 2014-2015, tome XXV.

À noter les communications suivantes :

- Maurice André, par Thierry Martin
- L'œuvre de Léontine Goirand, par Marinette Mazoyer
- Le Séisme de Barjac, par Jean-Pierre Rolley

Revue Etudes héraultaises, numéro 45, 2015.

Dans la série archéologie et histoire :

Maguelone, grand passé, petite île, par Jean-Claude Richard

Caylus, la fin d'un patrimoine environnemental et culturel de la métropole de Montpellier, par Thierry Ruf.

Compoix et recherche toponymique ; quelques exemplaires dans le territoire agathois, par Pierre Casado.

« Nous ne nous serions jamais séparés… » Correspondance d'un couple de jardiniers agathois. 1915/1918 ; par Christine Delpous-Darnige et Virginie Gascon.

Élèves et maîtres dans l'Hérault pendant la guerre de 1914/1918 ; par Louis Secondy.

La grande collecte 1914/1918 aux archives départementales de l'Hérault ; par Julien Duvaux.

La Confédération Générale des Vignerons, un corps professionnel pour la défense du Languedoc viticole ; par Jacques Lauze.

Les confréries de pénitents aujourd'hui. Culture, religion, politique ; par Guy Laurans.

Dossier « Autour de la Libération » :

Les FFi héraultais confrontés à l'amalgame, 1944/1945, par Hélène Chaubin.

L'énigme de l'affaire Marissal (1944) par Christian Roche.

Midi Libre, naissance d'un quotidien régional à la Libération, par Pierre Mazier.

Le lien des chercheurs Cévenols

Hors-séries classés par thèmes
(numéros disponibles)

Nouveau tarif au 1er octobre 2015. Les frais d'expédition ne sont pas compris. (nous contacter)

CDROM

CD	« Bibliographie LCC » : Texte intégral de tous les bulletins LCC du N° 0 au N° 164, avec sommaire).	30,00 €

Familles

HS 5	État des sources généalogiques des Archives du Gard (Yannick Chassin du Guerny)	5,00 €
HS 15	État des sources généalogiques des Archives de la Lozère (Alain Laurans)	5,00 €
HS 33	Famille PINTARD d'Uzège (Jean Pintard)	3,00 €
HS 43	Les AMAT et leurs alliés, de 1300 à nos jours (Marcel Daudet)	12,00 €
HS 50	La famille du CAYLAR en Bas-Languedoc et le Maréchal de Toiras (Yannick Chassin du Guerny)	12,00 €
HS 60	Les DURANC DE VIBRAC, une grande famille cévenole (Guy Puec)	5,00 €
HS 65	Histoire des familles de La Fuye et Grongnet, Pasteurs et Marchands (Henri Teisserenc)	15,00 €

Religions

HS 19	Les abjurations à Mialet, 1663-1688 (Bernard Atger)	4,00 €
HS 28	Émigrés protestants réfugiés en Basse-Saxe (Jean Pintard)	4,00 €
HS 29	Cévenols du Refuge : les DAUTUN (Jean Dautun)	4,00 €
HS 34	Enlèvement et déportation des habitants de Mialet, 28 mars 1703 (Bernard Atger)	4,00 €
HS 36	Les abjurations à Saint-Jean-du-Gard, 1681-1687 (Marie-Anne Schoen et Didier Poton)	6,00 €
HS 37	Les Nouveaux Catholiques de Génolhac, 1685 (Jean Pellet)	3,00 €
HS 44	Les abjurations à Marsillargues (Jean Pintard)	4,00 €
HS 51	Les abjurations à Barre, du 12 octobre au 20 novembre 1685 (Jean-Paul Chabrol)	3,00 €
HS 53	Belvezet dans la Guerre des Cévennes (Virginie Monnier)	5,00 €
HS 55	Les abjurations à Saint-Paul-la-Coste (André Claveirole)	3,00 €
HS 56	Visites pastorales de 1603 à 1656 dans l'archiprêtré de Florac (Marcel Daudet)	15,00 €

Sources : compoix, chartriers, etc.

CD 4	La Recherche générale des biens fonciers des diocèses de Nîmes et d'Uzès	Le CD	8,00 €
HS 3	Le Chartrier de Portes. (Jean-Bernard Elzière)		12,00 €
HS 6	Sommaire des titres du Masaribal (Y Chassin du Guerny et André Claveirole)	Le CD	8,00 €
HS 20	Mialet à travers ses compoix (Bernard Atger)		3,00 €
HS 27	Archives communales anciennes de Mialet antérieures à 1790 (Bernard Atger)		5,00 €
HS 32	Biens et archives du Grand Prieuré de Saint-Gilles (Jacques Valat de Chapelain)		4,00 €
HS 46	Inventaire des archives de l'évêché d'Uzès (Yannick Chassin du Guerny et Jean Pellet)		12,00 €
HS 48	État des maisons et moulins dans la viguerie du Vigan au XVIe siècle		12,00 €
HS 49	Le compoix de Dourbies (Jean André)		6,00 €
HS 52	État des compoix et livres de muances des Archives de la Lozère (Hélène Duthu et Alain Laurans)		3,00 €
HS 54	État des compoix et brevettes conservés aux Archives du Gard et dans les communes (Alain Venturini)		6,00 €
HS 57	Gallargues au milieu du XVIIe s. d'après le compoix de 1656 (Janine Cryé-Fenouillet)		9,00 €
HS 58	Biens nobles possédés par des non-nobles dans la viguerie d'Alès en 1551 (André Claveirole)		4,00 €
HS 59	Le Comté d'Alès de Henry de Montmorency en 1596 (Gérard Caillat) - réédition		20,00 €

Patrimoine, histoire

HS 7	La tour de PINTARD (Jean Pintard)	3,00 €
HS 10	Les martinets ou forges à fer (Jean dautun)	3,00 €
HS 16	Les voies de communication dans le territoire de Mialet (Bernard Atger)	3,00 €
HS 18	Histoire des mines de plomb argentifère de Villefort et Vialas (Raymond Aubaret)	5,00 €
HS 25	Un château cévenol : Champclaux (Jean Dautun)	4,00 €
HS 26	L'église Saint-André de Mialet (Bernard Atger)	4,00 €
HS 31	Une affaire d'héritage en Vallée Française au XVIIe siècle (Jean Pintard)	3,00 €
HS 38	Une maison de Génolhac pendant 650 ans (Jean Pellet)	3,00 €
HS 39	Les seigneurs de Vézenobres (Élisabeth Fontanieu et André Bord)	3,00 €
HS 40	Anduze en 1400 (Jean Pellet)	3,00 €
HS 61	L'Affaire Bruguier ; un procès sous la Terreur, à propos de droits féodaux (Jean-Gabriel Pieters) - Le CD	5,00 €
HS 62	Toponymie – Le problème des anglades dans le département du Gard (Pierre Casado)	8,00 €
HS 63	Histoire et paysages du Malgoirès à travers les siècles, (Jean-Gabriel Pieters)	10,00 €
HS 64	Le site du Bocard à Vialas (Lozère), mine et usine de traitement de la galène, minerai de plomb argentifère (Cécile Coustès)	15,00 €
HS 65	La Franc-maçonnerie dans le Gard septentrional, (Gabriel Liotard et divers autres auteurs)	8,00 €
HS 66	Histoire des familles de La Fuye et Grongnet, pasteurs et marchands (Henri Teisserenc)	15,00 €
HS 67	Campmau, une vallée, ses gens, son histoire (Bernard Atger)	15,00 €

De nombreuses bibliographies ont été retirées du catalogue, car trop anciennes.
Elles restent disponibles sur demande (voir la liste sur notre site www.cevenols.fr)

9 770335 626008

Les adhérents LCC Font-Vive, à jour de leurs cotisations bénéficient d'une réduction de 20 %.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT : contact@cevenols.fr - Tél. 07 81 88 88 36.
Toute correspondance : LCC Font-Vive – 3 Grand-Rue – 30450 GÉNOLHAC